



L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Données Partenaires 2013

Direction Régionale
des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation
du Travail et de l'Emploi

Service Etudes Statistiques Evaluation
Octobre 2014

AVERTISSEMENTS

SOURCES

Onglet Nb de Structures:

→ **Le décompte des structures conventionnées** a été réalisé à partir des données de l'ASP fichier "Annexes Financières" qui recense toutes les SIAE ayant eu un conventionnement couvrant l'année 2013 (AFI signées en 2012 avec effet sur 2013 / AFI signées en 2013 avec effet en 2013). Les AI pouvant être conventionnées sans annexe financière, leur décompte a été effectué avec les UT qui les conventionnent.

L'utilisation de cette source étant récente, il convient de ne pas comparer les données 2013 avec celles diffusées avant 2012 qui étaient basées sur les SIAE qui avaient fourni un bilan d'activités. Pour faciliter les comparaisons annuelles, une reconstitution de l'historique, basé sur les données ASP des SIAE conventionnées, est fourni depuis 2007.

→ **Le nombre de SIAE ayant répondu aux bilans d'activités:** chaque année, les SIAE renseignent un bilan d'activités qui est utilisé dans le cadre des Dialogues de gestion avec les UT. Le bilan étant harmonisé, il permet de compiler des données pour l'instant non disponibles dans les sources nationales. Ce sont ces données qui alimentent l'essentiel de ce recueil. En 2013, 96% des SIAE conventionnées ont renseigné leur bilan d'activité. L'absence de bilan peut-être imputable à une disparition en cours d'année, un démarrage d'activité en fin d'année, ou au fait que certains chantiers se déroulent à cheval entre deux années civiles.

Onglet Salariés en insertion et ETP d'insertion

→ **Nombre de salariés en insertion et ETP d'insertion:** les sources utilisées diffèrent selon le type de SIAE

- **AI-EI-ETTI:** les sources nationales (ASP) n'étant pas exhaustives, les données utilisées sont celles des bilans renseignés par les structures.
- **ACI:** les données utilisées sont celles extraites de l'ASP: "fichier des annexes financières" (permettant d'identifier les employeurs conventionnés par les UT) et "fichier données individuelles des salariés en CUI" (permettant de dénombrer les salariés en insertion et de calculer le nombre d'ETP en tenant compte du temps passé sous contrat en 2013). Seuls les cerfas des CUI cochés ACI et financés à 105% ont été retenus. Lorsqu'un porteur de chantier est enregistré sous un seul SIRET alors qu'il a réalisé plusieurs ACI dans des départements différents, les salariés et les ETP ont été reventilés à partir de leur département de résidence.

Autres onglets

→ **Toutes les données des autres onglets sont issues des bilans d'activité des SIAE 2013**

Ce fichier comprend 16 onglets

Sommaire

N° Tableaux

I - NOMBRE DE SIAE CONVENTIONNEES EN 2013

Nombre de Structures d'Insertion par l'Activité Economique conventionnées en 2013	1.1
Répartition des SIAE selon le type de structures et les départements	1.2
Poids des différentes SIAE dans les offres d'insertion départementales	1.3
Evolution du nombre de SIAE conventionnées 2013/2012	1.4
Nombre de SIAE ayant renseignée un bilan 2013	1.5
Taux de réponse au bilan par SIAE et département	1.6
Evolution du nombre de SIAE conventionnées par années en Ile-de-France (2007/2013)	1.7
Evolution des SIAE par types de structures et départements (2007/2013)	1.8
Nombre de SIAE conventionnées par année en Ile-de-France : 2007/2012	1.9

II - LES SALARIES EN INSERTION DES SIAE EN 2013

Nombre de salariés en insertion durant l'année 2013	2.1
Répartition départementale des salariés en insertion selon le type de SIAE en 2013	2.2
Répartition des salariés en insertion par département et types de SIAE en 2013	2.3
Nombre moyen de salariés en insertion par SIAE en 2013	2.4
Nombre d'emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) d'insertion dans les SIAE en 2013	2.5
Répartition départementale des ETP d'insertion en 2013	2.6
Nombre moyen d'ETP d'insertion dans les SIAE en 2013	2.7
Poids des départements dans la demande d'emploi et dans l'offre d'insertion régionale	2.8
Le poids de chaque type de SIAE dans les offres locales d'insertion	2.9
Evolution du nombre de salariés en insertion entre 2012 et 2013	2.10
Evolution du nombre d'ETP de salariés en insertion entre 2012 et 2013	2.11

III - LES SECTEURS D'ACTIVITES DES SIAE EN 2013

Répartition sectorielle des heures travaillées dans les SIAE en 2013	3.1
--	-----

IV - LES TAUX D'ACCES AUX SIAE EN 2013

Taux d'accès à l'IAE des publics prioritaires pour 1000 Demandeurs d'Emploi (Cat A) inscrits à Pôle emploi à la fin de l'année 2012	4.1
---	-----

V - LES CARACTERISTIQUES DES SALARIES EN INSERTION ET PUBLICS PRIORITAIRES DANS LES SIAE EN 2013

Salariés en insertion: répartition hommes - femmes en 2013	5.1
Salariés en insertion: niveaux de formation en 2013	5.2
Salariés en insertion: part des seniors et jeunes en 2013	5.3
Salariés en insertion: ancienneté au chômage avant l'embauche	5.4
Proportion des publics prioritaires dans les salariés en insertion des SIAE en 2013 (en %)	5.5
Part des salariés en insertion qui résident dans un département différent de celui de leur SIAE	5.6
Salariés en insertion résidant dans un quartier de la politique de la Ville (ZUS-CUCS)	5.7
Evolution de la part des femmes parmi les salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)	5.8
Evolution de la part des différents niveaux de formation dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)	5.9
Evolution de la part des jeunes et des seniors dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)	5.10
Evolution de la part des publics prioritaires dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)	5.11

VI - L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES SALARIES EN INSERTION DANS

Part des salariés ayant bénéficié d'un accompagnement social durant son emploi dans une SIAE	6.1
Part des salariés ayant bénéficié d'un accompagnement professionnel	6.2
Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une TRE	6.3
Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une Aide au projet professionnel	6.4
Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une autre prestation d'accompagnement professionnel	6.5
Part de salariés ayant eu accès à une prestation de Pôle Emploi en 2013	6.6
Part des Evaluations en Milieu de Travail (EMT)	6.7
Nombre de salariés des ACI ayant bénéficié d'une période d'immersion en 2013 (au sens du décret de 2010)	6.8
Nombre de salariés ayant bénéficié d'un autre type d'immersion en 2013	6.9

VII - LA FORMATION DES SALARIES EN INSERTION DANS LES SIAE EN 2013

Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une formation	7.1
Part des salariés en insertion bénéficiaires d'une formation selon le type de SIAE et la nature des formations	7.2
Répartition des heures de formation par type de formation et SIAE	7.3

Durée moyenne des formations par bénéficiaire en 2013 (en nombre d'heures)	7.4
Part des SIAE ayant déclaré au moins un salarié en formation par type d'action	7.5

VIII - LES SORTIES DES SIAE EN 2013

Nombre de sorties intervenues en 2013 et part des sorties répondant aux règles définies pour leur prise en compte dans les Dialogues de Gestion	8.1
---	-----

IX - LES SORTIES PRISES EN COMPTE DANS LES DIALOGUES DE GESTION DES SIAE EN 2013

Nombre de sorties à déduire du calcul des taux de sortie définis pour les Dialogues de gestion	9.1
Les taux de sorties DG selon le type de SIAE en 2013	9.2
Taux de sorties dynamiques	9.3

X - LES SALARIES PERMANENTS ET LES BENEVOLES DES SIAE EN 2013

Salariés permanents en nombre d' Equivalents Temps Plein	10.1
Ventilation des ETP réalisés par les salariés permanents des SIAE par grandes fonctions	10.2
Nombre d'ETP d'insertion pour 1 ETP d'encadrement social et technique dans les SIAE	10.3
Nombre d'ETP d'insertion pour 1 ETP de permanent dans les SIAE	10.4

XI- L'ACCES DES SIAE AUX MARCHES PUBLICS EN 2013

Nombre de structures ayant accédé aux marchés publics	11.1
Part des SIAE ayant accédé à un marché public en 2013	11.2
Modalités d'accès aux marchés publics par départements et types de SIAE	11.3

XIII - CARACTERISTIQUES DES MARCHES PUBLICS DES SIAE : EN MONTANTS FINANCIERS

Montant total des marchés publics en 2013	12.1
Répartition des montants des marchés publics par départements et types de SIAE	12.2
Montant moyen des recettes perçues par les SIAE ayant accédé à des marchés publics	12.3
Répartition des montants des marchés publics par secteurs d'activités	12.4
Répartition des montants par types de marchés	12.5
Répartition des montants des marchés avec clauses sociales par articles du Code des Marchés Publics	12.6
Répartition des montants des marchés par types de donneurs d'ordres	12.7

I - NOMBRE DE SIAE CONVENTIONNEES EN 2013

Source : ASP fichier des annexes financières - UT Direccte pour les AI

En 2013, le décompte des SIAE a changé et les données ne doivent plus être comparées avec celles diffusées précédemment.

Les SIAE sont désormais comptées à partir des fichiers fournis par l'ASP et non plus à partir des réponses aux bilans annuellement renseignés par les structures.

Des écarts existent entre les deux sources, car chaque année quelques SIAE ne renseignaient pas leur bilans d'activités (structures disparues en cours d'année, SIAE créées en fin d'année avec peu d'activité, porteurs de chantiers dont l'opération était encore en cours en fin d'année).

Nombre de Structures d'Insertion par l'Activité Economique conventionnées en 2013

EI-ETTI-ACI: Nb de structures qui ont signé une annexe financière couvrant une partie ou la totalité de l'année 2013 (AFI signées en 2012 et/ou 2013)

AI: Nb de structures qui ont été conventionnées par les UT pour l'année 2013, qu'elles aient ou non signé une annexe financière

ACI: comptage au niveau des porteurs par département (et non des opérations chantiers)

Tbl 1.1	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	17	7	10	8	11	6	7	12	78
EI	36	11	18	12	30	21	13	13	154
ETTI	8	2	2	2	1	3	2	3	23
ACI	27	13	12	16	18	32	17	17	152
SIAE	88	33	42	38	60	62	39	45	407

Note de lecture: L'Île-de-France comptait 407 structures d'insertion par l'activité économique conventionnées au titre de l'année 2013.

Répartition des SIAE selon le type de structures et les départements

Tbl 1.2	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	22%	9%	13%	10%	14%	8%	9%	15%	100%
EI	23%	7%	12%	8%	19%	14%	8%	8%	100%
ETTI	35%	9%	9%	9%	4%	13%	9%	13%	100%
ACI	18%	9%	8%	11%	12%	21%	11%	11%	100%
SIAE	22%	8%	10%	9%	15%	15%	10%	11%	100%

Note de lecture: Près d'une SIAE sur quatre est conventionnée dans le département de Paris (22%). La Seine-et-Marne et l'Essonne sont les départements qui ont la plus faible part de SIAE (8% et 9%).

Poids des différentes SIAE dans les offres d'insertion départementales

Tbl 1.3

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	19%	21%	24%	21%	18%	10%	18%	27%	19%
EI	41%	33%	43%	32%	50%	34%	33%	29%	38%
ETTI	9%	6%	5%	5%	2%	5%	5%	7%	6%
ACI	31%	39%	29%	42%	30%	52%	44%	38%	37%
SIAE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Note de lecture: dans les Hauts-de-Seine, une SIAE conventionnée sur deux est une entreprise d'insertion (50% contre 38% au régional). En Seine-Saint-Denis, ce sont les porteurs de chantiers qui prédominent (52% contre 37% au régional) et les associations intermédiaires qui ont la part la plus faible dans l'offre d'insertion (10% contre 19% au régional).

Evolution du nombre de SIAE conventionnées 2013/2012

Tbl 1.4

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb nouveaux conventionnements 2012/2013									
	Nb arrêts conventionnement 2012/2013							-1		-1
	Evol 2013/2012	0	0	0	0	0	0	-1	0	-1
EI	Nb nouveaux conventionnements 2012/2013	+6	+1	+1		+4			+1	+13
	Nb arrêts conventionnement 2012/2013	-4	-2	-1	-4	-1	-2			-14
	Evol 2013/2012	+2	-1	0	-4	+3	-2	0	+1	-1
ETTI	Nb nouveaux conventionnements 2012/2013	+2						+1		+3
	Nb arrêts conventionnement 2012/2013									
	Evol 2013/2012	+2	0	0	0	0	0	+1	0	+3
Porteurs ACI	Nb nouveaux conventionnements 2012/2013	+1	+1	+1	+2		+7	+2	+1	+15
	Nb arrêts conventionnement 2012/2013			-1	-3		-2	-1		-7
	Evol 2013/2012	+1	+1	0	-1	0	+5	+1	+1	+8
Total SIAE	Nb nouveaux conventionnements 2012/2013	+9	+2	+2	+2	+4	+7	+3	+2	+31
	Nb arrêts conventionnement 2012/2013	-4	-2	-2	-7	-1	-4	-2		-22
	Evol 2013/2012	+5	0	0	-5	+3	+3	+1	+2	+9

Note de lecture: Toutes SIAE confondues, entre 2012 et 2013, 31 structures ont été nouvellement conventionnées et 22 ne l'ont plus été, ce qui représente un solde positif de +9 SIAE. Les mouvements ont été importants au niveau des EI qui ont connu 14 arrêts et 13 nouveaux conventionnements. Au niveau des porteurs d'ACI, 15 structures ont été nouvellement conventionnées (nouvelles entités ou implantations de porteurs présents en 2012 dans un nouveau département) et 7 ont arrêté leur activité sur certains territoires ou définitivement. L'année 2013 est également marquée par le conventionnement de trois nouvelles ETTI à Paris et en Seine-et-Marne.

Structures d'insertion par l'activité économique ayant renseigné un bilan d'activité en 2013

Nombre de SIAE ayant renseigné un bilan 2013

Tbl 1.5

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
TOTAL	83	31	41	37	56	60	37	43	388
AI	16	7	10	8	10	6	6	12	75
EI	34	10	17	12	26	21	12	12	144
ETTI	8	2	2	2	1	3	2	3	23
ACI	25	12	12	15	19	30	17	16	146

Note de lecture : En 2013, 388 SIAE ont renseigné un bilan d'activité qui a été transmis aux Unités Territoriales de la Direccte pour les Dialogues de Gestion. Le bilan d'une AI de la Seine-et-Marne n'a pas été compté car il était trop spécifique (ne portait que sur l'activité liée à un chantier éducatif de prévention)

Taux de réponse au bilan par SIAE et département

Tbl 1.6

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Taux de réponse AI	94%	100%	100%	100%	91%	100%	86%	100%	96%
Taux de réponse EI	94%	91%	94%	100%	87%	100%	92%	92%	94%
Taux de réponse ETTI	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réponse ACI	93%	92%	100%	94%	106%	94%	100%	94%	96%
Taux de réponse SIAE	94%	94%	98%	97%	93%	97%	95%	96%	95%

Note de lecture : En 2013, 95% des SIAE conventionnées durant l'année ont renseigné un bilan d'activité.

Evolution du nombre de Structures d'Insertion par l'Activité Economique conventionnées 2007 / 2013

Evolution du nombre de SIAE conventionnées par années en Ile-de-France (2007/2013)

EI-ETTI-ACI: Nb de structures qui ont signé une annexe financière couvrant une partie ou la totalité de l'année (AFI signées en N-1 et/ou N)

AI: Nb de structures qui ont été conventionnées par les UT par année, qu'elles aient ou non signé une annexe financière

ACI: comptage au niveau des porteurs par département (et non des opérations chantiers)

	AI	EI	ETTI	Porteurs d'ACI	Total
Nb de SIAE conventionnées 2007	86	143	15	114	358
Nb de SIAE conventionnées 2008	90	148	15	121	374
Nb de SIAE conventionnées 2009	87	155	16	114	372
Nb de SIAE conventionnées 2010	83	162	15	120	380
Nb de SIAE conventionnées 2011	80	162	19	137	398
Nb de SIAE conventionnées 2012	79	155	20	146	400
Nb de SIAE conventionnées 2013	78	154	23	152	407
Evolution 2013/2007	-8	+11	+8	+38	+49

Note de lecture: entre 2007 et 2013, le nombre de SIAE conventionnées par les UT a augmenté de +49. Cette augmentation a surtout concerné le développement des porteurs de chantiers (+38). Les AI sont les seules SIAE dont le nombre a diminué durant la période (-8). Quant aux ETTI, après être resté stable durant les quatre premières années, leur nombre progresse depuis 2011.

Evolution des SIAE par types de structures et départements (2007/2013)

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb AI actives 2013	17	7	10	8	11	6	7	12	78
	Nb AI actives 2007	20	8	10	8	14	4	10	12	86
	Nb nouvelles AI 2007/2013	+1	+1	0	0	+1	+4	0	0	+7
	Nb AI déconventionnées 2007/2013	-4	-2	0	0	-4	-2	-3	0	-15
	Evol 2013/2007	-3	-1	0	0	-3	+2	-3	0	-8
EI	Nb EI actives 2013	36	11	18	12	30	21	13	13	154
	Nb EI actives 2007	31	9	13	17	23	27	13	10	143
	Nb nouvelles EI 2007/2013	+24	+6	+11	+4	+12	+10	+5	+10	+82
	Nb EI déconventionnées 2007/2013	-19	-4	-6	-9	-5	-16	-5	-7	-71
	Evol 2013/2007	+5	+2	+5	-5	+7	-6	0	+3	+11
ETTI	Nb ETTI actives 2013	8	2	2	2	1	3	2	3	23
	Nb ETTI actives 2007	6	2	1		1	3	1	1	15
	Nb nouvelles ETTI 2007/2013	+3	0	+1	+2	+1	+1	+1	+3	+12
	Nb ETTI déconventionnées 2007/2013	-1	0	0	0	-1	-1	0	-1	-4
	Evol 2013/2007	+2	0	+1	+2	0	0	+1	+2	+8
Porteurs ACI	Nb Porteurs ACI actifs 2013	27	13	12	16	18	32	17	17	152
	Nb Porteurs ACI actifs 2007	24	14	11	9	12	24	10	10	114
	Nb nouveaux porteurs ACI 2007/2013	+12	+4	+7	+11	+15	+17	+14	+12	+92
	Nb porteurs ACI déconventionnés 2007/2013	-9	-5	-6	-4	-9	-9	-7	-5	-54
	Evol 2013/2007	+3	-1	+1	+7	+6	+8	+7	+7	+38
Total SIAE	Nb SIAE actives 2013	88	33	42	38	60	62	39	45	407
	Nb SIAE actives 2007	81	33	35	34	50	58	34	33	358
	Nb nouvelles SIAE 2007/2013	+40	+11	+19	+17	+29	+32	+20	+25	+193
	Nb SIAE déconventionnées 2007/2013	-33	-11	-12	-13	-19	-28	-15	-13	-144
	Evol 2013/2007	+7	0	+7	+4	+10	+4	+5	+12	+49

Note de lecture: Entre 2007 et 2013, on compte 193 nouveaux conventionnements de SIAE contre 144 arrêts. Le Val-d'Oise est le département qui a connu la plus forte progression du nombre de SIAE conventionnées (+12), suivi des Yvelines (+10). La Seine-et-Marne est le seul département où le nombre de SIAE conventionnées ne progresse pas, mais stagne.

Nombre de SIAE conventionnées par année en Ile-de-France : 2007/2012

EI-ETTI-ACI: Nb de structures qui ont signé une annexe financière couvrant une partie ou la totalité de l'année (AFI signées en N-1 et/ou N)

AI: Nb de structures qui ont été conventionnées par les UT par année, qu'elles aient ou non signé une annexe financière

ACI: comptage au niveau des porteurs par département (et non des opérations chantiers)

Tbl 1.9

Année 2007	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	20	8	10	8	14	4	10	12	86
EI	31	9	13	17	23	27	13	10	143
ETTI	6	2	1		1	3	1	1	15
ACI	24	14	11	9	12	24	10	10	114
SIAE	81	33	35	34	50	58	34	33	358

Année 2008	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	21	8	10	8	15	6	10	12	90
EI	32	10	15	16	25	25	11	14	148
ETTI	5	2	1		1	3	1	2	15
ACI	22	14	13	10	14	23	15	10	121
SIAE	80	34	39	34	55	57	37	38	374

Année 2009	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	20	8	10	8	14	7	8	12	87
EI	38	10	17	16	23	26	11	14	155
ETTI	5	2	1		1	4	1	2	16
ACI	21	13	9	10	15	23	13	10	114
SIAE	84	33	37	34	53	60	33	38	372

Année 2010	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	19	7	10	8	12	7	8	12	83
EI	37	13	18	16	24	27	13	14	162
ETTI	5	2	2		1	3	1	1	15
ACI	24	11	12	10	12	21	15	15	120
SIAE	85	33	42	34	49	58	37	42	380

Année 2011	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	18	7	10	8	11	6	8	12	80
EI	34	12	18	16	26	27	14	15	162
ETTI	6	2	2	2	1	3	1	2	19
ACI	27	13	13	14	16	23	16	15	137
SIAE	85	34	43	40	54	59	39	44	398

Année 2012	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	17	7	10	8	11	6	8	12	79
EI	34	12	18	16	27	23	13	12	155
ETTI	6	2	2	2	1	3	1	3	20
ACI	26	12	12	17	19	27	17	16	146
SIAE	83	33	42	43	58	59	39	43	400

II - LES SALARIES EN INSERTION DES SIAE EN 2013

Salariés en insertion : AI et ETTI: personnes mises à disposition au moins une fois en 2013/ EI: salariés en CDDI en 2013/ ACI: personnes en contrats aidés (CUI-CAE) présentes dans le chantier durant 2013

Source : AI-EI et ETTI : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE / ACI: fichier individuel CUI ACI

Nombre de salariés en insertion durant l'année 2013

Tbl 2.1

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	3 441	2 391	2 313	1 928	2 083	596	962	1 644	15 358
EI	486	225	347	207	703	559	282	117	2 926
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								3 838
ACI	1 022	899	436	674	701	1 051	539	624	5 946
TOTAL	5 956	4 280	3 347	3 140	3 662	3 037	1 939	2 707	28 068

Note de lecture : en 2013, les SIAE franciliennes ont salarié 28 068 personnes en insertion.

Répartition départementale des salariés en insertion selon le type de SIAE en 2013

Tbl 2.2

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	58%	56%	69%	61%	57%	20%	50%	61%	55%
EI	8%	5%	10%	7%	19%	18%	15%	4%	10%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								14%
ACI	17%	21%	13%	21%	19%	35%	28%	23%	21%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Note de lecture: dans les Yvelines, parmi l'ensemble des salariés en insertion, 69 % ont été mis à disposition par des AI et 13% étaient salariés en contrat aidé dans un chantier d'insertion.

Répartition des salariés en insertion par département et types de SIAE en 2013

Tbl 2.3

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	22%	16%	15%	13%	14%	4%	6%	11%	100%
EI	17%	8%	12%	7%	24%	19%	10%	4%	100%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
ACI	17%	15%	7%	11%	12%	18%	9%	10%	100%
TOTAL	21%	15%	12%	11%	13%	11%	7%	10%	100%

Note de lecture: Les associations intermédiaires de la Seine-Saint-Denis ont mis à disposition 4% des salariés des AI franciliennes. Paris concentre 21 % des salariés en insertion franciliens alors que le Val-de-Marne est le département qui compte le moins de salariés avec 7 % des effectifs régionaux.

Nombre moyen de salariés en insertion par SIAE en 2013

Tbl 2.4

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	215	342	231	241	208	99	160	137	205
EI	14	23	20	17	27	27	24	10	20
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								167
ACI	38	69	36	42	39	33	32	37	39

Note de lecture: au cours de l'année 2013, les employeurs d'ACI franciliens et les EI comptaient en moyenne 39 et 20 salariés en insertion. Les AI et les ETTI ont mis respectivement à disposition une moyenne de 205 et 167 personnes.

Nombre d'emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) d'insertion dans les SIAE en 2013

ETTI: 1 ETP = 1600 heures / AI: 1 ETP = 1.607 heures / EI: 1 ETP = 1.505 heures / ACI: 1 ETP = 1820 heures.

Tbl 2.5

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	617	289	244	271	309	95	148	280	2 252
EI	281	127	179	107	343	312	166	65	1 580
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								1 219
ACI	388	281	131	236	240	367	164	197	2 004
TOTAL	1 709	853	614	698	980	1 054	521	627	7 055

Note de lecture: en 2013, les SIAE franciliennes ont généré 7.055 Equivalents Temps Plein d'insertion (ETP).

Répartition départementale des ETP d'insertion en 2013

Tbl 2.6

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	27%	13%	11%	12%	14%	4%	7%	12%	100%
EI	18%	8%	11%	7%	22%	20%	10%	4%	100%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
ACI	19%	14%	7%	12%	12%	18%	8%	10%	100%
Ensemble SIAE	24%	12%	9%	10%	14%	15%	7%	9%	100%

Note de lecture: en 2013, plus d'un ETP sur deux a été réalisé par les SIAE de Paris (24%), de la Seine-Saint-Denis (15%) et des Hauts-de-Seine (14%).

Nombre moyen d'ETP d'insertion dans les SIAE en 2013

Tbl 2.7

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	39	41	24	34	31	16	25	23	30
EI	8	13	11	9	13	15	14	5	11
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								53
ACI	14	22	11	15	13	11	10	12	13

Note de lecture: en 2013, une AI francilienne comptait en moyenne 30 ETP d'insertion, contre 53 ETP dans les ETTI.

Poids des départements dans la demande d'emploi et dans l'offre d'insertion régionale

Tbl 2.8

Sources : Salariés et ETP d'insertion : AI-EI et ETTI : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE / ACI: fichier individuel CUI ACI

DEFM : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

	Part dans la DEFM	Part dans le total régional des salariés en insertion	
	Cat A Décembre 2013	Salariés en insertion	ETP (salariés insertion)
75	20%	21%	24%
77	10%	15%	12%
78	9%	12%	9%
91	9%	11%	10%
92	12%	13%	14%
93	18%	11%	15%
94	11%	7%	7%
95	11%	10%	9%
Total	100%	100%	100%

Note de lecture: les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne présentent l'offre d'insertion la moins équilibrée par rapport à leur poids dans la demande d'emploi en fin de mois (DEFM Cat A). Ainsi, alors que ces départements concentrent respectivement 18% et 11% de la DEFM régionale, ils regroupent 11% et 7% des salariés en insertion (15% et 7% des ETP d'insertion).

Le poids de chaque type de SIAE dans les offres locales d'insertion

Tbl 2.9

	AI		EI		ETTI		ACI	
	Part des AI dans le Nb de SIAE du département	Part des ETP-AI dans le total des ETP-IAE du département	Part des EI dans le Nb de SIAE du département	Part des ETP-EI dans le Total des ETP-IAE du département	Part des ETTI dans le Nb de SIAE du département	Part des ETP-ETTI dans le Total des ETP-IAE du département	Part des ACI dans le Nb de SIAE du département	Part des ETP-ACI dans le Total des ETP-IAE du département
75	19%	36%	40%	16%	9%	25%	32%	23%
77	22%	34%	31%	15%	6%	18%	41%	33%
78	24%	40%	41%	29%	5%	10%	29%	21%
91	21%	39%	32%	15%	5%	12%	42%	34%
92	18%	32%	47%	35%	2%	9%	33%	24%
93	10%	9%	34%	30%	5%	26%	52%	35%
94	16%	28%	32%	32%	5%	8%	46%	32%
95	27%	45%	27%	10%	7%	14%	39%	31%
IDF	19%	32%	37%	22%	6%	17%	39%	28%

Note de lecture : alors que les AI ne représentent que 19% du nombre de SIAE franciliennes, elles concentrent 32% des ETP d'insertion de la région. Les porteurs de chantiers qui représentent 39% des SIAE réalisent quant à eux 28% des ETP d'insertion.

EVOLUTION 2013/ 2012

Evolution du nombre de salariés en insertion entre 2012 et 2013

Tbl 2.10

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	-1,0%	-2,4%	7,8%	-6,0%	-6,5%	4,4%	12,3%	-23,8%	-3,6%
EI	-7,4%	-13,1%	+3,6%	-5,9%	-5,5%	-2,3%	-14,3%	-20,4%	-6,5%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								+10,7%
ACI	+3,1%	-3,3%	-0,5%	+15,0%	+3,1%	+7,5%	-2,9%	+19,8%	+4,7%
SIAE	+1,0%	-5,0%	+5,6%	+3,5%	-3,4%	+7,0%	+2,4%	-12,3%	-0,5%

Note de lecture: en 2013, le nombre de salariés en insertion dans les AI et les EI a respectivement baissé de -3,6% et -6,5%. Dans le même temps, le nombre de salariés en insertion a augmenté de +10,7% dans les ETTI et de +4,7% dans les ACI. Dans l'ensemble, l'évolution des effectifs se traduit par une baisse de -146 salariés en insertion, soit -0,5%.

Evolution du nombre d'ETP de salariés en insertion entre 2012 et 2013

Tbl 2.11

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	-2,9%	-3,8%	-3,2%	-4,5%	-3,1%	+12,0%	+1,9%	-11,5%	-3,6%
EI	+9,0%	-9,9%	+1,1%	-6,8%	-6,0%	-0,4%	-8,0%	-6,7%	-2,4%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								+20,6%
ACI	+8,9%	-6,7%	-0,1%	+16,4%	-1,2%	+13,6%	-5,8%	+21,6%	+5,8%
SIAE	+5,8%	-2,2%	+0,6%	+9,5%	-0,1%	+7,1%	-4,8%	+2,5%	+2,9%

Note de lecture: l'évolution du nombre d'ETP d'insertion est corrélée avec celle des salariés en insertion: baisse dans les AI et EI (-3,6% et -2,4%) et augmentation dans les ETTI et ACI (+20,6% et +5,8%). La très forte augmentation des ETP dans les ETTI de l'Essonne est liée à une montée en puissance de deux nouvelles structures créées fin 2011.

III - LES SECTEURS D'ACTIVITES DES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF- Bilans des SIAE

Répartition sectorielle des heures travaillées dans les SIAE en 2013

Tbl 3.1

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Espaces Verts - Agriculture	0%	8%	14%	9%	4%	3%	1%	7%	5%
	Bâtiment - Travaux Publics	8%	2%	17%	11%	15%	19%	10%	7%	10%
	Services aux personnes	19%	48%	28%	32%	34%	32%	51%	43%	33%
	Collecte - Tri -Recyclage	0%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%
	Postes administratifs	7%	2%	1%	2%	2%	1%	11%	0%	4%
	Hôtellerie - Restauration	13%	13%	5%	5%	6%	0%	2%	3%	8%
	Médiation sociale	5%	0%	0%	0%	0%	11%	0%	5%	2%
	Sécurité - Gardiennage	11%	0%	3%	1%	5%	0%	1%	1%	4%
	Nettoyage (hors SAP)	23%	22%	21%	25%	24%	29%	18%	28%	24%
	Animation - Arts - Spectacles	1%	0%	0%	2%	0%	2%	0%	3%	1%
	Vente	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Technicien - Industrie	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
	Transport - Logistique	9%	3%	8%	6%	7%	1%	3%	2%	6%
<i>Autres</i>	4%	2%	2%	5%	2%	2%	2%	2%	3%	
EI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Espaces Verts - Agriculture	7%	7%	14%	29%	4%	8%	6%	16%	9%
	Bâtiment - Travaux Publics	8%	11%	4%	10%	16%	36%	20%	14%	17%
	Services aux personnes	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	11%	1%
	Collecte - Tri -Recyclage	3%	25%	46%	8%	35%	4%	28%	1%	20%
	Postes administratifs	2%	0%	1%	0%	1%	3%	3%	2%	2%
	Hôtellerie - Restauration	3%	5%	0%	4%	10%	16%	2%	6%	7%
	Médiation sociale	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	10%	0%
	Sécurité - Gardiennage	0%	12%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	1%
	Nettoyage (hors SAP)	48%	27%	9%	15%	30%	24%	23%	24%	27%
	Animation - Arts - Spectacles	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
	Vente	2%	0%	5%	1%	0%	0%	0%	0%	1%
	Technicien - Industrie	5%	0%	9%	24%	1%	1%	15%	5%	6%
	Transport - Logistique	13%	8%	11%	5%	1%	3%	2%	2%	6%
<i>Autres</i>	6%	5%	2%	2%	1%	1%	1%	9%	3%	

Note de lecture : Plus de la moitié des heures réalisées au sein des AI sont concentrées dans le secteur des Services aux personnes (33%) et le nettoyage (24%). Les EI sont principalement positionnées dans trois secteurs : le Nettoyage (hors SAP : 27 %), la collecte - Tri recyclage (20%) et le Bâtiment Travaux Publics (17 %)

Répartition sectorielle des heures travaillées dans les SIAE en 2013

Tbl 3.1 (suite)

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF	
ETTI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
	Espaces Verts - Agriculture	Non diffusable - Seuil secret statistique									2%
	Bâtiment - Travaux Publics										74%
	Services aux personnes										0%
	Collecte - Tri -Recyclage										11%
	Postes administratifs										2%
	Hôtellerie - Restauration										1%
	Médiation sociale										0%
	Sécurité - Gardiennage										0%
	Nettoyage (hors SAP)										4%
	Animation - Arts - Spectacles										0%
	Vente										0%
	Technicien - Industrie										1%
	Transport - Logistique										3%
Autres	2%										
ACI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
	Espaces Verts - Agriculture	11%	32%	36%	41%	43%	16%	7%	43%	26%	
	Bâtiment - Travaux Publics	18%	22%	3%	25%	12%	25%	4%	19%	17%	
	Services aux personnes	13%	13%	0%	4%	6%	1%	0%	7%	6%	
	Collecte - Tri -Recyclage	1%	4%	21%	7%	6%	11%	25%	3%	9%	
	Postes administratifs	1%	1%	2%	0%	1%	1%	2%	2%	1%	
	Hôtellerie - Restauration	8%	2%	6%	4%	0%	12%	5%	1%	6%	
	Médiation sociale	0%	0%	3%	0%	10%	0%	0%	0%	1%	
	Sécurité - Gardiennage	0%	0%	0%	0%	3%	0%	2%	0%	1%	
	Nettoyage (hors SAP)	8%	0%	5%	1%	2%	2%	1%	0%	3%	
	Animation - Arts - Spectacles	0%	0%	0%	3%	2%	1%	0%	5%	1%	
	Vente	9%	6%	7%	0%	1%	5%	7%	0%	5%	
	Technicien - Industrie	1%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	13%	2%	
	Transport - Logistique	7%	8%	6%	0%	1%	17%	41%	8%	11%	
Autres	24%	12%	12%	14%	13%	6%	7%	0%	12%		

Note de lecture : Les ETTI sont les SIAE qui ont la plus forte concentration d'activité, avec 74% des heures réalisées dans le bâtiment et les Travaux Publics. Quant aux ACI, la moitié des heures travaillées a été réalisée dans trois secteurs: Espaces verts-Agriculture (26%), Bâtiment-TP (17%), transport logistique (11%).

Répartition sectorielle des heures travaillées dans les SIAE en 2013

Tbl 3.1 (suite)

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Espaces Verts - Agriculture	4%	14%	20%	22%	14%	9%	5%	18%	12%
	Bâtiment - Travaux Publics	24%	22%	14%	24%	21%	42%	17%	23%	25%
	Services aux personnes	10%	21%	10%	14%	12%	4%	14%	23%	12%
	Collecte - Tri -Recyclage	8%	5%	19%	4%	14%	6%	17%	1%	9%
	Postes administratifs	4%	2%	1%	1%	1%	2%	4%	1%	2%
	Hôtellerie - Restauration	7%	6%	4%	4%	5%	9%	3%	2%	6%
	Médiation sociale	2%	0%	1%	0%	3%	1%	0%	3%	1%
	Sécurité - Gardiennage	4%	2%	2%	0%	3%	0%	1%	1%	2%
	Nettoyage (hors SAP)	18%	12%	11%	13%	18%	12%	12%	16%	15%
	Animation - Arts - Spectacles	1%	0%	0%	2%	1%	1%	0%	3%	1%
	Vente	2%	2%	3%	0%	0%	2%	2%	0%	2%
	Technicien - Industrie	1%	0%	2%	5%	0%	1%	4%	5%	2%
	Transport - Logistique	7%	7%	8%	4%	3%	8%	17%	4%	7%
Autres	9%	6%	5%	7%	4%	3%	3%	2%	5%	

Note de lecture : En 2013, 63% des heures travaillées dans les SIAE franciliennes sont concentrées dans quatre secteurs d'activité : le BTP (25 %), le nettoyage (hors SAP: 15 %), les SAP (12 %) et les espaces verts-agriculture (12 %).

IV - LES TAUX D'ACCES AUX SIAE EN 2013

Taux d'accès à l'IAE des publics prioritaires pour 1000 Demandeurs d'Emploi (Cat A) inscrits à Pôle emploi à la fin de l'année 2012

Tbl 4.1

Source : Pôle emploi pour les DEFM-Cat A au 31 déc 2012 et Direccte Bilans SIAE

	DEFM	Non qualif	CTLD	ASS	RSA *	TH	Jeunes de moins 26 ans	Seniors 50 ans et +
75	50	185	109	27	81	28	105	40
77	76	237	294	53	203	63	62	75
78	61	223	200	45	146	32	120	45
91	65	196	264	44	175	41	90	56
92	52	198	153	26	122	32	70	53
93	30	67	69	16	46	18	53	25
94	31	98	91	14	56	20	51	22
95	43	109	121	19	71	33	56	42
IDF	49	148	136	28	95	31	74	42

* Le taux d'accès des bénéficiaires du RSA a été calculé en mettant en rapport: le Nb de BRSA dans les SIAE en 2013 / Nb de Bénéficiaires RSA - Droits ouverts au 31 déc 2012

Note de lecture: en Ile de France, sur 1000 demandeurs d'emploi sans qualification inscrits à Pôle Emploi au 31 déc 2012, 148 ont accédé à un emploi dans une SIAE au cours de l'année 2013.

Taux d'accès à l'IAE des demandeurs d'emplois selon le type de structures

Tbl 4.2

Source : Pôle emploi pour les DEFM-Cat A au 31 déc 2012 et Direccte Bilans SIAE

	EI	AI	ETI	ACI	Total
75	4	29	Non diffusable - Seuil secret statistique	9	50
77	4	42		16	76
78	6	42		8	61
91	4	40		14	65
92	10	30		10	52
93	6	6		10	30
94	4	15		9	31
95	2	26		10	43
IDF	5	27	7	10	49

Note de lecture : Dans le Val-d'Oise, sur 1 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi au 31 déc 2012, 2 ont accédé à un emploi dans une EI au cours de l'année 2013 contre une moyenne régionale de 5.

Exemple d'analyse:

En moyenne régionale, pour 1 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, 49 accèdent à une SIAE. Les AI, qui accueillent traditionnellement plus de personnes en insertion que les autres SIAE, restent les structures les plus accessibles : 27 demandeurs d'emploi sur 1 000 y accèdent, contre 7 dans les ETI par exemple.

Les publics qui ont les plus fort taux d'accès aux emplois des SIAE sont les personnes non qualifiées (niveau infra V) et les chômeurs de très longue durée: respectivement 148 et 136 pour mille. A l'inverse, les bénéficiaires de l'ASS et les TH sont les publics qui ont le moins de chance d'accéder à une SIAE (28 et 31 pour 1 000, contre 49 pour l'ensemble des demandeurs d'emploi par exemple).

Les taux d'accès diffèrent selon les départements. Ainsi, avec un taux de 76 pour 1 000, les demandeurs d'emploi de la Seine-et-Marne ont plus de chance que leurs homologues franciliens d'accéder à une SIAE (49 pour 1 000 en Ile-de-France). Des écarts similaires se retrouvent pour les bénéficiaires du RSA (203 sur 1000 contre 95 sur 1000 au régional).

V - LES CARACTERISTIQUES DES SALARIES EN INSERTION ET PUBLICS PRIORITAIRES DANS LES SIAE EN 2013

CARACTERISTIQUES DES SALARIES EN INSERTION

Salariés en insertion : AI et ETTI: personnes mises à disposition au moins une fois en 2013 / EI: salariés en CDDI en 2013 / ACI: personnes en contrats aidés (CUI-CAE) présentes dans le chantier durant 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Salariés en insertion: répartition hommes - femmes en 2013

Tb1 5.1		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Hommes	55%	26%	54%	40%	47%	46%	32%	34%	44%
	Femmes	45%	74%	46%	60%	53%	54%	68%	66%	56%
EI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Hommes	69%	70%	79%	75%	76%	74%	61%	60%	72%
	Femmes	31%	30%	21%	25%	24%	26%	39%	40%	28%
ETTI	TOTAL	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
	Hommes	Non diffusable - Seuil secret statistique								90%
	Femmes	Non diffusable - Seuil secret statistique								10%
ACI	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Hommes	67%	69%	66%	64%	78%	63%	67%	79%	69%
	Femmes	33%	31%	34%	36%	22%	37%	33%	21%	31%
Ensemble SIAE	TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Hommes	65%	46%	61%	53%	60%	70%	51%	52%	58%
	Femmes	35%	54%	39%	47%	40%	30%	49%	48%	42%

Note de lecture: En 2013, les femmes représentent 42% des effectifs en insertion. Elles ne sont majoritaires que dans les AI (56%) et leur part est la plus faible dans les ETTI (10%).

Salariés en insertion: niveaux de formation en 2013

Détail des niveaux de formation : Niv Infra V (inférieur au CAP-BEP) / Niv V (CAP/BEP diplôme obtenu) / Niv Sup (Bac validé ou non à Bac +5).

Tbl 5.2

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Niv infra V	52%	62%	61%	61%	58%	56%	66%	58%	58%
	Niv V	24%	21%	25%	21%	24%	28%	18%	25%	23%
	Niv Sup V	25%	17%	14%	18%	18%	16%	16%	17%	18%
EI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Niv infra V	73%	58%	59%	61%	76%	75%	82%	56%	71%
	Niv V	14%	29%	25%	20%	18%	16%	8%	27%	18%
	Niv Sup V	13%	13%	15%	18%	7%	8%	10%	17%	11%
ETTI	Total	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
	Niv infra V									57%
	Niv V									30%
	Niv Sup V									13%
ACI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Niv infra V	63%	62%	52%	66%	54%	62%	50%	52%	59%
	Niv V	18%	27%	27%	19%	20%	27%	27%	32%	25%
	Niv Sup V	18%	11%	20%	15%	25%	11%	23%	16%	16%
Ensemble SIAE	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Niv infra V	57%	61%	59%	59%	62%	61%	64%	56%	60%
	Niv V	22%	24%	26%	24%	22%	28%	20%	27%	24%
	Niv Sup V	21%	15%	15%	17%	17%	11%	16%	16%	16%

Note de lecture: Dans l'ensemble des SIAE, six salariés sur dix ont un niveau de formation inférieur au CAP-BEP et près d'un quart ont un niveau V (24%). Les EI sont les employeurs qui salarient le plus de personnes de faible niveau de formation (71% Niv Infra V).

Salariés en insertion: part des seniors et jeunes en 2013

Seniors = 50 ans et plus / Jeunes: moins de 26 ans

Tbl 5.3

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Seniors	22%	27%	18%	21%	30%	24%	18%	29%	24%
	Jeunes	15%	10%	33%	18%	9%	18%	16%	10%	16%
EI	Seniors	22%	24%	12%	14%	15%	19%	13%	16%	17%
	Jeunes	19%	9%	18%	26%	15%	20%	21%	14%	18%
ETTI	Seniors	Non diffusable - Seuil secret statistique								10%
	Jeunes	Non diffusable - Seuil secret statistique								29%
ACI	Seniors	18%	11%	8%	12%	11%	21%	17%	8%	14%
	Jeunes	19%	22%	11%	31%	31%	25%	31%	47%	26%
Ensemble SIAE	Seniors	19%	21%	15%	18%	23%	18%	16%	21%	19%
	Jeunes	17%	15%	27%	23%	15%	24%	22%	22%	20%

Note de lecture: Les ETTI et les ACI sont les structures qui salarient le plus de jeunes (29% et 26% des effectifs), tandis que les seniors sont les mieux représentés dans les AI (24%).

Salariés en insertion: ancienneté au chômage avant l'embauche

Situation des salariés en insertion lors de leur embauche par les SIAE. Personnes en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle emploi.

Tbl 5.4

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Rech. Emploi de moins d'un an	27%	21%	35%	28%	24%	27%	30%	28%	27%
	Rech. Emploi entre 1 et 2 ans	28%	36%	27%	25%	29%	28%	26%	22%	28%
	Rech. Emploi + 2 ans	45%	42%	39%	47%	47%	45%	44%	51%	45%
EI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Rech. Emploi de moins d'un an	22%	35%	43%	45%	26%	22%	14%	38%	28%
	Rech. Emploi entre 1 et 2 ans	30%	31%	33%	21%	30%	36%	35%	26%	31%
	Rech. Emploi + 2 ans	49%	35%	24%	34%	44%	42%	51%	35%	41%
ETTI	Total	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
	Rech. Emploi de moins d'un an	Non diffusable - Seuil secret statistique								41%
	Rech. Emploi entre 1 et 2 ans	Non diffusable - Seuil secret statistique								33%
	Rech. Emploi + 2 ans	Non diffusable - Seuil secret statistique								26%
ACI	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Rech. Emploi de moins d'un an	25%	25%	24%	31%	43%	24%	31%	40%	29%
	Rech. Emploi entre 1 et 2 ans	30%	22%	22%	27%	19%	29%	31%	31%	27%
	Rech. Emploi + 2 ans	44%	53%	54%	42%	37%	47%	38%	29%	44%
Ensemble SIAE	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Rech. Emploi de moins d'un an	28%	23%	35%	31%	29%	29%	30%	35%	30%
	Rech. Emploi entre 1 et 2 ans	29%	33%	27%	26%	27%	34%	28%	24%	29%
	Rech. Emploi + 2 ans	43%	44%	38%	42%	43%	38%	41%	41%	42%

Note de lecture: les salariés qui étaient en recherche d'emploi depuis plus de deux ans (inscrits ou non à Pôle emploi) avant leur embauche par une SIAE représentent 42% des effectifs en insertion en 2013. Leur part est la moins élevée dans les ETTI (26%) qui salarient plus de personnes en recherche d'emploi depuis moins d'un an (41%)

PUBLICS PRIORITAIRES DANS LES SIAE EN 2013

Situation des salariés en insertion lors de leur embauche par les SIAE.

Proportion des publics prioritaires dans les salariés en insertion des SIAE en 2013 (en %)

Il s'agit ici de caractéristiques cumulatives: un salarié en insertion peut ainsi être comptabilisé dans plusieurs rubriques.

Tbl 5.5

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	CTLD (+ 2 ans)	45%	42%	39%	47%	47%	45%	44%	51%	45%
	RSA	26%	31%	18%	30%	33%	31%	27%	23%	27%
	ASS	5%	5%	3%	5%	4%	3%	2%	4%	4%
	TH	3%	3%	2%	4%	3%	4%	3%	4%	3%
EI	CTLD (+ 2 ans)	49%	35%	24%	34%	44%	42%	51%	35%	41%
	RSA	35%	36%	25%	30%	35%	36%	28%	28%	33%
	ASS	5%	6%	5%	11%	5%	8%	7%	15%	7%
	TH	6%	5%	3%	5%	4%	5%	7%	4%	5%
ETTI	CTLD (+ 2 ans)	Non diffusable - Seuil secret statistique								26%
	RSA	Non diffusable - Seuil secret statistique								21%
	ASS	Non diffusable - Seuil secret statistique								6%
	TH	Non diffusable - Seuil secret statistique								5%
ACI	CTLD (+ 2 ans)	44%	53%	54%	42%	37%	47%	38%	29%	44%
	RSA	61%	68%	74%	55%	48%	40%	40%	36%	53%
	ASS	6%	4%	7%	5%	3%	6%	7%	2%	5%
	TH	4%	5%	8%	4%	6%	5%	7%	6%	6%
Ensemble SIAE	CTLD (+ 2 ans)	43%	44%	38%	42%	43%	38%	41%	41%	42%
	RSA	31%	36%	29%	33%	36%	33%	30%	25%	32%
	ASS	5%	5%	5%	5%	4%	6%	4%	4%	5%
	TH	3%	6%	3%	5%	4%	4%	5%	4%	4%

Note de lecture: en 2013, les bénéficiaires du RSA représentent 32% des salariés en insertion des SIAE. Cependant, leur poids varie sensiblement selon le type de SIAE (53% dans les ACI, contre 21 % dans les ETTI) et les départements (36% dans la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine, contre 25% dans le Val d'Oise).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES SALARIES EN INSERTION EN 2013

Part des salariés en insertion qui résident dans un département différent de celui de leur SIAE

Tbl 5.6	75 *	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	20%	1%	2%	0%	4%	0%	6%	2%	6%
EI	7%	2%	6%	1%	29%	3%	5%	1%	10%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								14%
ACI	5%	0%	0%	0%	3%	1%	5%	2%	2%
Ensemble SIAE	19%	3%	2%	1%	8%	2%	5%	2%	7%

(*) Les différents arrondissements de Paris constituent à la fois une commune et un département

Note de lecture: Les ETTI sont les SIAE qui ont la sphère de recrutement la plus étendue: 14% des salariés mis à disposition résident dans un autre département que celui de l'ETTI. La proportion enregistrée dans les EI (10%) est directement influencée par le cas de certaines EI des Hauts-de-Seine qui exercent leur activité à Paris et recrutent des salariés qui résident dans ce département limitrophe. En excluant les Hauts-de-Seine, la moyenne des salariés issus d'un autre département est de 3% dans les EI.

Salariés en insertion résidant dans un quartier de la politique de la Ville (ZUS-CUCS)

Tbl 5.7	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	29%	21%	39%	38%	29%	58%	32%	29%	32%
EI	40%	50%	33%	41%	46%	62%	38%	50%	46%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								47%
ACI	20%	42%	32%	40%	35%	62%	38%	49%	41%
SIAE	27%	32%	39%	39%	35%	63%	36%	38%	37%

Note de lecture : En 2013, 37 % des salariés en insertion habitent un quartier ZUS et/ou CUCS. C'est dans les ETTI de Seine-Saint-Denis que la part de ce public prioritaire est la plus élevée (63 % des effectifs)

EVOLUTION 2013 / 2012

Evolution de la part des femmes parmi les salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)

Tbl 5.8

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	-0,9	-1,5	-0,4	-2,0	-2,5	-2,4	2,8	5,4	-1,0
EI	0,2	-1,1	-3,5	3,5	0,1	-2,6	0,4	6,8	-0,6
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								-1,7
ACI	2,4	1,1	-4,7	6,9	-1,2	7,2	-3,5	-1,3	1,7
SIAE	0,2	0,0	-2,1	-3,2	-2,4	0,6	2,1	-0,3	-1,3

Note de lecture : En 2013, la part des femmes diminue globalement de -1,3 pts. Les ACI sont les seules structures dans lesquelles la proportion des femmes est en augmentation (+1,7 pts).

Evolution de la part des différents niveaux de formation dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)

Détail des niveaux de formation : Niv Infra V (inférieur au CAP-BEP) / Niv V (CAP/BEP diplôme obtenu) / Niv Sup V (Bac validé ou non à Bac +5).

Tbl 5.9

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	Niv infra V	-2,4	-0,4	-3,1	-4,5	-2,4	-3,8	+4,2	+1,7	-1,6
	Niv V	+0,9	-0,5	+2,1	+1,8	+1,4	+4,8	-3,6	-3,0	+0,6
	Niv Sup V	+1,4	+0,9	+1,0	+2,7	+0,9	-1,0	-0,6	+1,3	+1,0

Note de lecture: en 2013, la part des plus diplômés (bac et plus) a augmenté de + 1 point sur l'ensemble des salariés en insertion franciliens. A l'inverse, celle des plus faibles niveaux de qualification (inférieurs au CAP-BEP) a baissé de - 1,6 points.

Evolution de la part des jeunes et des seniors dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)

Seniors = 50 ans et plus / Jeunes: moins de 26 ans

Tbl 5.10

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	Seniors	-0,3	+0,5	-1,5	+0,7	+2,7	+1,1	+0,4	+1,0	+0,4
	Jeunes	-2,6	-1,3	+0,5	+1,1	-0,8	+0,7	-0,3	-5,2	-1,0

Evolution de la part des publics prioritaires dans l'ensemble des salariés en insertion entre 2012 et 2013 (en points)

Tbl 5.11

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	CTLD (+ 2 ans)	+7,3	+2,9	+4,9	-1,0	+2,1	-3,2	+3,3	-1,6	+2,2
	RSA	+2,2	+1,2	+6,7	+2,3	+0,8	+2,4	-3,3	+3,0	+2,1
	ASS	+0,5	+0,1	-1,0	-0,4	-0,1	-2,9	-1,2	+0,7	-0,3
	TH	-0,4	-0,4	-0,1	+0,1	-0,6	-0,2	-0,7	+0,8	-0,2

Note de lecture: en 2013, la part des Chômeurs de très longue durée (CTLD) a augmenté de + 2,2 points en région. La progression des CTLD enregistrée à Paris (+7,3 pts) a surtout concerné les AI et ETTI (+10 et +12 pts), structures qui salarient le plus grand nombre de salariés en insertion. L'augmentation est nettement plus faible dans les EI parisiennes (+2pts) et la part des CTLD a baissé dans les ACI parisiens (-7 pts). La part des bénéficiaires du RSA a aussi progressé entre 2013 et 2012 dans la région (+2,1 pts). Cette augmentation, qui a concerné tous les départements, a été la plus forte dans les Yvelines (+6,7pts). Dans ce département, l'évolution est contrastée selon le type de SIAE. En effet, alors que la part des BRSA a augmenté de +18pts dans les AI, elle a enregistré une hausse de +8pts dans les EI et de +6pts dans les ETTI, mais elle a baissé de -3pts dans les ACI.

VI - L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES SALARIES EN INSERTION DANS LES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Accompagnement Social

Part des salariés ayant bénéficié d'un accompagnement social durant son emploi dans une SIAE

Tbl 6.1

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéficiaires	2 382	1 205	1 530	1 558	1 744	574	826	968	10 787
	% sur le total SI	69%	50%	66%	81%	84%	96%	86%	59%	70%
EI	Nb de bénéficiaires	460	161	267	170	680	518	275	91	2 622
	% sur le total SI	95%	72%	77%	82%	97%	93%	98%	78%	90%
ETTI	Nb de bénéficiaires	Non diffusable - Seuil secret statistique								3 030
	% sur le total SI									79%
ACI	Nb de bénéficiaires	722	597	612	571	521	929	422	472	4 846
	% sur le total SI	97%	73%	93%	96%	90%	94%	87%	87%	90%
Ensemble SIAE	Nb de bénéficiaires	4 395	2 500	2 570	2 630	3 027	2 650	1 679	1 834	21 285
	% sur le total SI	77%	60%	72%	86%	86%	89%	89%	70%	77%

Note de Lecture : en 2013, 77 % des salariés en insertion des SIAE franciliennes ont bénéficié d'un accompagnement social durant leur emploi. Alors que la part des salariés accompagnés est de 90 % dans les EI et ACI, elles s'établissent à 79% dans les ETTI et 70% dans les AI.

Accompagnement Professionnel

Part des salariés ayant bénéficié d'un accompagnement professionnel

Tbl 6.2

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéficiaires	2 605	1 542	1 958	1 683	1 984	590	909	1 466	12 737
	% sur le total SI	76%	64%	85%	87%	95%	99%	94%	89%	83%
EI	Nb de bénéficiaires	413	164	303	168	632	476	265	98	2 519
	% sur le total SI	85%	73%	87%	81%	90%	85%	94%	84%	86%
ETTI	Nb de bénéficiaires	Non diffusable - Seuil secret statistique								3 599
	% sur le total SI									94%
ACI	Nb de bénéficiaires	723	775	639	552	572	964	483	524	5 232
	% sur le total SI	97%	95%	97%	93%	99%	98%	99%	96%	97%
Ensemble SIAE	Nb de bénéficiaires	4 629	3 246	3 108	2 734	3 363	2 861	1 813	2 333	24 087
	% sur le total SI	81%	77%	87%	89%	95%	96%	96%	89%	87%

Note de Lecture : en 2013, 87 % des salariés en insertion ont bénéficié d'un accompagnement professionnel. Les taux particulièrement élevés des ETTI sont à prendre avec précaution, car ces employeurs valorisent souvent les mises à disposition en entreprises comme des accompagnements professionnels.

TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une TRE

Tbl 6.3

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéficiaires	1 701	721	1 262	1 001	1 318	307	454	853	7 617
	% sur le total SI	49%	30%	55%	52%	63%	52%	47%	52%	50%
EI	Nb de bénéficiaires	216	75	235	93	485	348	132	46	1 630
	% sur le total SI	44%	33%	68%	45%	69%	62%	47%	39%	56%
ETTI	Nb de bénéficiaires	Non diffusable - Seuil secret statistique								2 479
	% sur le total SI									65%
ACI	Nb de bénéficiaires	519	607	579	466	538	863	361	447	4 380
	% sur le total SI	70%	74%	88%	78%	93%	87%	74%	82%	81%
Ensemble SIAE	Nb de bénéficiaires	3 007	2 168	2 201	1 891	2 399	1 974	1 040	1 426	16 106
	% sur le total SI	53%	52%	62%	62%	68%	66%	55%	54%	58%

Note de Lecture : Plus d'un salarié en insertion sur deux a bénéficié d'une prestation de techniques de recherche d'emploi durant l'année 2013 (58%). Les salariés des ACI sont ceux qui en bénéficient le plus fréquemment (81%).

AIDE AU PROJET PROFESSIONNEL

Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une Aide au projet professionnel

Tbl 6.4

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéficiaires	1 431	536	1 301	1 023	1 312	386	586	1 069	7 644
	% sur le total SI	42%	22%	56%	53%	63%	65%	61%	65%	50%
EI	Nb de bénéficiaires	369	99	276	111	545	370	245	57	2 072
	% sur le total SI	76%	44%	80%	54%	78%	66%	87%	49%	71%
ETTI	Nb de bénéficiaires	Non diffusable - Seuil secret statistique								2 434
	% sur le total SI									63%
ACI	Nb de bénéficiaires	617	553	521	515	487	748	410	488	4 339
	% sur le total SI	83%	68%	79%	87%	84%	76%	84%	90%	80%
Ensemble SIAE	Nb de bénéficiaires	3 048	1 953	2 306	1 774	2 407	1 879	1 327	1 795	16 489
	% sur le total SI	54%	47%	65%	58%	68%	63%	70%	68%	60%

Note de Lecture : La majorité des salariés en insertion ont bénéficié d'un accompagnement sur leur projet professionnel (60%) durant leur emploi dans les SIAE. Cet accompagnement est plus répandu dans les ACI et les EI (80% et 71%).

AUTRE PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une autre prestation d'accompagnement professionnel

Tbl 6.5

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéficiaires	113	30	101	303	47	39	43	13	689
	% sur le total SI	3%	1%	4%	16%	2%	7%	4%	1%	4%
EI	Nb de bénéficiaires	9	5	6	3	30	25	7	2	87
	% sur le total SI	2%	2%	2%	1%	4%	4%	2%	2%	3%
ETI	Nb de bénéficiaires	Non diffusable - Seuil secret statistique								97
	% sur le total SI									3%
ACI	Nb de bénéficiaires	3	11	19	34	12	82	18	4	183
	% sur le total SI	0%	1%	3%	6%	2%	8%	4%	1%	3%
Ensemble SIAE	Nb de bénéficiaires	140	64	126	345	91	194	68	28	1 056
	% sur le total SI	2%	2%	4%	11%	3%	7%	4%	1%	4%

ACCES AUX PRESTATIONS DE POLE EMPLOI

Part de salariés ayant eu accès à une prestation de Pôle Emploi en 2013

Tbl 6.6

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI		5%	1%	4%	18%	6%	9%	4%	2%	6%
EI		4%	3%	10%	9%	11%	10%	8%	4%	8%
ETI		Non diffusable - Seuil secret statistique								4%
ACI		17%	2%	13%	6%	3%	14%	10%	2%	9%
SIAE		6%	2%	6%	13%	6%	12%	6%	2%	6%

Note de lecture : en 2013, 6 % des salariés en insertion ont bénéficié d'une prestation d'accompagnement de Pôle Emploi.

Part des Evaluations en Milieu de Travail (EMT)

(Nb de salariés ayant réalisé une EMT / Nb total de salariés ayant eu accès à des prestations de Pôle Emploi)

Tbl 6.7

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE		37%	15%	31%	5%	3%	14%	29%	6%	18%

Note de lecture : parmi les salariés en insertion franciliens qui ont eu accès à au moins une prestation de Pôle Emploi en 2013, 18 % ont bénéficié d'une EMT.

PERIODE D'IMMERSION

Nombre de salariés des ACI ayant bénéficié d'une période d'immersion en 2013 (au sens du décret de 2010)

(Nb de salariés d'ACI ayant réalisé une période d'immersion telle que définie par le décret de 2010 / Nb de salariés en insertion des ACI)

Tbl 6.8

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	Nbre de bénéficiaires	81	88	50	116	70	24	35	75	539
	% total SI des ACI	11%	11%	8%	20%	12%	2%	7%	14%	10%

Note de lecture : en 2013, 10% des salariés en insertion des ACI franciliens ont bénéficié d'une période d'immersion durant leur emploi.

Nombre de salariés ayant bénéficié d'un autre type d'immersion en 2013

(Nb de salariés ayant réalisé un autre type d'immersion en entreprise / Nb total de salariés en insertion)

Tbl 6.9

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	Nbre de bénéficiaires	70	665	71	203	120	71	168	51	1419
	% total SI	1%	81%	11%	34%	21%	7%	35%	9%	26%

Note de lecture: Le recours à d'autres formes d'immersion en entreprises est plus fréquent puisqu'il a concerné 5% des salariés en insertion (près de 16% dans la Seine-et-Marne).

VII - LA FORMATION DES SALARIÉS EN INSERTION DANS LES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Nombre de salariés en insertion bénéficiaires d'une formation

Tbl 7.1

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de bénéf Formation	1 204	201	1 065	572	1 435	493	585	590	6 145
	% sur le total SI	35%	8%	46%	30%	69%	83%	61%	36%	40%
EI	Nb de bénéf Formation	416	119	257	123	647	495	236	89	2 382
	% sur le total SI	86%	53%	74%	59%	92%	89%	84%	76%	81%
ETTI*	Nb de bénéf Formation	Non diffusable - Seuil secret statistique								2 827
	% sur le total SI									74%
ACI	Nb de bénéf Formation	665	778	609	512	461	880	423	495	4 823
	% sur le total SI	89%	95%	92%	86%	80%	89%	87%	91%	89%
Ensemble SIAE	Nb de bénéf Formation	3 053	1 736	1 958	1 538	2 718	2 506	1 400	1 268	16 177
	% sur le total SI	54%	41%	55%	50%	77%	84%	74%	48%	59%

Note de Lecture : en 2013, 16 177 salariés en insertion ont bénéficié d'une formation, soit 59 % des effectifs. Le taux d'accès à la formation des ACI est plus de deux fois supérieur à celui observé dans les AI (89% contre 40%).

* ETTI: voir avertissement suivant sur le comptage des formations en adaptation aux postes de travail qui impacte les taux de formation des salariés en insertion.

Part des salariés en insertion bénéficiaires d'une formation selon le type de SIAE et la nature des formations

(Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation selon le type d'action / Nombre total de salariés en insertion dans les SIAE en 2013)

Avertissement ETTI: Les données sur les formations d'adaptation aux postes dans les ETTI sont à prendre avec précaution. En effet, une partie des ETTI considère que tous leurs salariés sont systématiquement formés aux postes de travail par les entreprises dans lesquelles ils sont mis à disposition. Ces ETTI ont donc compté tous leurs salariés en insertion dans les bénéficiaires des formations d'adaptation aux postes en mentionnant le plus souvent une heure de formation par personne. D'autres ETTI ont une définition plus restrictive et elles ne valorisent que les heures dispensées aux nouveaux accueillis pour faciliter leur intégration dans l'ETTI et leurs futures missions en entreprises.

Tbl 7.2

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Secourisme - Geste & Posture	7%	2%	1%	2%	7%	4%	19%	6%	5%
	Adaptation au poste	21%	3%	37%	22%	39%	74%	44%	28%	28%
	Remise à Niveau	5%	0%	6%	2%	7%	3%	4%	3%	4%
	Préparation aux concours	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Bureautique	1%	1%	2%	0%	0%	1%	5%	1%	1%
	Pré-qualification	2%	0%	5%	1%	8%	7%	31%	4%	5%
	Qualification	1%	1%	1%	2%	4%	4%	2%	2%	2%
	Autre	2%	1%	0%	5%	6%	6%	7%	3%	3%
EI	Secourisme - Geste & Posture	Non diffusable - Seuil secret statistique								18%
	Adaptation au poste	Non diffusable - Seuil secret statistique								71%
	Remise à Niveau	Non diffusable - Seuil secret statistique								24%
	Préparation aux concours	Non diffusable - Seuil secret statistique								2%
	Bureautique	Non diffusable - Seuil secret statistique								9%
	Pré-qualification	Non diffusable - Seuil secret statistique								11%
	Qualification	Non diffusable - Seuil secret statistique								5%
	Autre	Non diffusable - Seuil secret statistique								6%
ETTI	Secourisme - Geste & Posture	19%	0%	4%	100%	4%	3%	11%	1%	15%
	Adaptation au poste	74%	83%	0%	100%	100%	77%	100%	28%	72%
	Remise à Niveau	3%	0%	0%	2%	0%	0%	1%	1%	1%
	Préparation aux concours	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Bureautique	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Pré-qualification	1%	0%	4%	0%	0%	3%	0%	0%	1%
	Qualification	8%	2%	2%	6%	2%	3%	2%	5%	4%
	Autre	14%	0%	1%	0%	0%	0%	1%	0%	4%
ACI	Secourisme - Geste & Posture	20%	24%	33%	37%	24%	20%	35%	42%	28%
	Adaptation au poste	49%	92%	84%	59%	63%	58%	68%	65%	67%
	Remise à Niveau	32%	31%	44%	34%	29%	20%	24%	17%	29%
	Préparation aux concours	11%	1%	1%	6%	0%	1%	3%	1%	3%
	Bureautique	14%	1%	35%	19%	12%	7%	22%	21%	15%
	Pré-qualification	13%	25%	17%	11%	10%	24%	13%	9%	17%
	Qualification	20%	9%	6%	47%	33%	9%	24%	18%	19%
	Autre	23%	5%	41%	26%	37%	16%	30%	32%	24%
Ensemble SIAE	Secourisme - Geste & Posture	12%	6%	8%	19%	15%	10%	21%	13%	12%
	Adaptation au poste	38%	37%	46%	39%	56%	70%	60%	37%	46%
	Remise à Niveau	11%	7%	13%	8%	13%	14%	17%	6%	11%
	Préparation aux concours	2%	1%	0%	1%	0%	1%	2%	0%	1%
	Bureautique	3%	1%	8%	4%	5%	4%	10%	5%	5%
	Pré-qualification	4%	6%	8%	4%	8%	13%	20%	4%	7%
	Qualification	5%	3%	3%	11%	9%	5%	9%	6%	6%
	Autre	7%	2%	8%	8%	12%	7%	13%	9%	8%

Note de Lecture: en 2013, 46% des salariés en insertion ont bénéficié d'une action d'adaptation au poste de travail. Les formations préqualifiantes et qualifiantes sont plus fréquentes dans les ACI: elles ont concerné respectivement 17% et 19% des salariés en insertion des chantiers, contre une moyenne de 7% et 6% pour l'ensemble des SIAE.

Répartition des heures de formation par type de formation et SIAE

Tbl 7.3

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Total Heures de form 2013	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Secourisme - Geste & Posture	9%	4%	1%	2%	4%	2%	2%	4%	4%
	Adaptation au poste	26%	4%	45%	30%	9%	15%	11%	23%	19%
	Remise à Niveau	17%	2%	12%	21%	23%	14%	8%	5%	14%
	Préparation aux concours	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	1%
	Bureautique	2%	2%	2%	0%	1%	2%	3%	2%	1%
	Pré-qualification	5%	26%	9%	6%	10%	12%	36%	25%	15%
	Qualification	34%	60%	30%	33%	49%	53%	12%	42%	41%
	Autre	7%	3%	0%	6%	3%	3%	28%	1%	5%
EI	Total Heures de form 2013	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Secourisme - Geste & Posture	3%	2%	2%	0%	2%	1%	1%	5%	2%
	Adaptation au poste	38%	16%	71%	91%	64%	49%	28%	54%	54%
	Remise à Niveau	38%	23%	5%	1%	14%	26%	57%	15%	25%
	Préparation aux concours	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%
	Bureautique	1%	2%	1%	0%	8%	1%	2%	2%	3%
	Pré-qualification	13%	15%	13%	1%	4%	15%	6%	3%	9%
	Qualification	4%	41%	6%	5%	3%	7%	5%	16%	6%
	Autre	2%	2%	0%	1%	5%	1%	1%	4%	2%
ETTI	Total Heures de form 2013	Non diffusable - Seuil secret statistique								100%
	Secourisme - Geste & Posture									4%
	Adaptation au poste									27%
	Remise à Niveau									15%
	Préparation aux concours									0%
	Bureautique									0%
	Pré-qualification									10%
	Qualification									42%
	Autre									2%
ACI	Total Heures de form 2013	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Secourisme - Geste & Posture	1%	5%	4%	4%	4%	3%	7%	4%	3%
	Adaptation au poste	10%	35%	21%	23%	12%	27%	38%	35%	23%
	Remise à Niveau	21%	13%	22%	9%	15%	17%	16%	13%	16%
	Préparation aux concours	15%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	3%
	Bureautique	2%	0%	10%	2%	3%	2%	4%	4%	3%
	Pré-qualification	9%	6%	14%	9%	1%	27%	10%	3%	11%
	Qualification	34%	37%	7%	45%	52%	20%	13%	31%	32%
	Autre	8%	4%	21%	7%	13%	4%	12%	10%	9%
SIAE	Total Heures de form 2013	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Secourisme - Geste & Posture	3%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	4%	3%
	Adaptation au poste	18%	27%	35%	37%	27%	34%	28%	32%	29%
	Remise à Niveau	23%	11%	16%	9%	17%	19%	34%	11%	18%
	Préparation aux concours	9%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%
	Bureautique	2%	1%	6%	2%	4%	1%	3%	3%	3%
	Pré-qualification	9%	7%	15%	7%	5%	21%	14%	9%	11%
	Qualification	29%	46%	13%	36%	37%	20%	10%	34%	28%
	Autre	7%	4%	12%	6%	8%	2%	7%	6%	6%

Durée moyenne des formations par bénéficiaire en 2013 (en nombre d'heures)

(Nombre d'heures de formation selon le type d'action / Nombre total de salariés ayant bénéficié de cette formation en 2013)

Tbl 7.4

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Secourisme - Geste & Posture	11	22	10	12	12	12	2	9	9
	Adaptation au poste	10	13	13	15	5	5	5	11	9
	Remise à Niveau	27	60	20	115	80	110	38	22	46
	Préparation aux concours	0	3	50	250	346	40	0	0	53
	Bureautique	10	20	15	0	58	78	10	24	16
	Pré-qualification	21	1021	22	78	29	44	21	80	40
	Qualification	229	487	326	228	274	340	103	277	285
	Autre	27	42	12	12	11	11	70	2	22
EI	Secourisme - Geste & Posture	7	14	9	14	4	10	11	14	7
	Adaptation au poste	61	11	57	290	60	58	48	54	66
	Remise à Niveau	62	108	67	67	49	69	126	71	77
	Préparation aux concours	11	0	4	0	15	4	2	68	8
	Bureautique	12	16	13	0	37	13	24	17	25
	Pré-qualification	65	29	62	17	33	100	154	200	63
	Qualification	87	180	41	108	46	155	86	152	94
	Autre	25	14	43	65	37	16	10	25	26
ETI	Secourisme - Geste & Posture	Non diffusable - Seuil secret statistique								3
	Adaptation au poste	Non diffusable - Seuil secret statistique								4
	Remise à Niveau	Non diffusable - Seuil secret statistique								144
	Préparation aux concours	Non diffusable - Seuil secret statistique								4
	Bureautique	Non diffusable - Seuil secret statistique								0
	Pré-qualification	Non diffusable - Seuil secret statistique								164
	Qualification	Non diffusable - Seuil secret statistique								166
	Autre	Non diffusable - Seuil secret statistique								5
ACI	Secourisme - Geste & Posture	9	16	12	14	19	12	13	9	13
	Adaptation au poste	34	32	23	56	24	52	35	52	38
	Remise à Niveau	94	35	43	39	68	85	43	69	59
	Préparation aux concours	193	4	5	18	0	45	3	27	106
	Bureautique	30	32	24	19	35	21	12	24	23
	Pré-qualification	100	19	69	112	338	103	50	34	88
	Qualification	285	370	95	137	215	219	65	162	189
	Autre	80	70	47	41	44	24	25	33	44
Ensemble SIAE	Secourisme - Geste & Posture	8	17	11	7	10	12	7	9	9
	Adaptation au poste	20	17	22	43	26	29	21	28	25
	Remise à Niveau	66	39	36	53	65	80	88	59	62
	Préparation aux concours	145	4	11	24	109	20	2	43	72
	Bureautique	22	21	22	19	37	19	14	24	23
	Pré-qualification	85	49	55	81	93	91	31	62	68
	Qualification	236	351	133	153	212	211	76	181	195
	Autre	42	55	46	30	32	21	36	26	35

Note de Lecture : En moyenne, les salariés en insertion qui ont bénéficié d'une formation préqualifiante ont suivi 68h de formation durant l'année. La durée moyenne des qualifications est plus importante dans les AI (285h et 195h pour l'ensemble des SIAE) mais dans ces structures, peu de salariés restent concernés par ces formations (2% des effectifs contre 19% dans les ACI ou 11% dans les EI - cf tbl 7.2)

Part des SIAE ayant déclaré au moins un salarié en formation par type d'action

Tbl 7.5

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Adaptation au poste de travail	AI	94%	57%	90%	100%	90%	100%	83%	75%	87%
	EI	88%	50%	88%	42%	88%	90%	75%	67%	79%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								74%
	ACI	64%	100%	100%	80%	68%	77%	88%	75%	79%
	Ensemble SIAE	81%	74%	88%	73%	82%	83%	84%	72%	80%
Secourisme - Geste & Posture	AI	56%	43%	50%	13%	60%	33%	33%	58%	47%
	EI	44%	10%	41%	8%	38%	24%	25%	33%	32%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								48%
	ACI	28%	58%	83%	73%	42%	53%	53%	69%	54%
	Ensemble SIAE	81%	74%	88%	73%	82%	83%	84%	72%	80%
Remises à niveau (maths français)	AI	81%	43%	80%	63%	90%	67%	50%	33%	65%
	EI	53%	30%	41%	17%	54%	71%	58%	58%	51%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								35%
	ACI	64%	67%	100%	73%	63%	57%	82%	56%	68%
	Ensemble SIAE	61%	45%	66%	51%	63%	62%	68%	49%	59%
Préparation aux concours	AI	0%	14%	10%	13%	20%	17%	0%	0%	8%
	EI	15%	0%	6%	8%	12%	10%	8%	17%	10%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								4%
	ACI	24%	8%	17%	13%	0%	17%	12%	13%	14%
	Ensemble SIAE	61%	45%	66%	51%	63%	62%	68%	49%	59%
Bureautique	AI	31%	29%	40%	0%	30%	17%	67%	25%	29%
	EI	21%	20%	29%	0%	38%	33%	50%	17%	27%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								0%
	ACI	28%	33%	75%	60%	26%	20%	59%	75%	42%
	Ensemble SIAE	23%	26%	44%	24%	32%	23%	54%	40%	32%
Pré-qualification	AI	44%	43%	70%	25%	60%	50%	50%	42%	48%
	EI	38%	50%	29%	42%	42%	48%	25%	8%	37%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								30%
	ACI	20%	42%	58%	40%	32%	60%	35%	38%	40%
	Ensemble SIAE	35%	42%	49%	35%	41%	55%	32%	28%	40%
Qualification	AI	63%	57%	70%	63%	90%	83%	50%	58%	67%
	EI	24%	30%	29%	42%	27%	38%	33%	33%	31%
	ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								70%
	ACI	52%	50%	42%	80%	53%	60%	53%	56%	56%
	Ensemble SIAE	43%	45%	46%	65%	48%	53%	49%	51%	49%

Note de Lecture : Près de la moitié des SIAE (49%) a déclaré au moins un salarié en insertion en formation qualifiante durant l'année 2013.

Rappel des nouvelles règles sur le décompte des sorties en 2013

AVERTISSEMENT: L'application des nouvelles règles de décompte des sorties rend impossible les comparaisons avec les années précédentes pour les toutes les SIAE

Définition des sortants

Deux types de sorties doivent être distingués:

① **Sorties générales:**

Il s'agit de toutes les sorties intervenues en 2013 déclarées par les SIAE.

② **Sorties prises en compte dans les Dialogues de Gestion**

Quel que ce soit le type de SIAE, pour être pris en compte dans les Dialogues de Gestion, les sortants doivent réunir trois conditions cumulatives:

- **Avoir signé un contrat de travail avec la SIAE,**
- **Etre resté un temps minimal en tant que salarié ou avoir réalisé un minimum d'heures d'activité,**
- **Ne plus être en contrat de travail avec la SIAE (sauf si embauche sur poste non conventionné au titre de l'IAE).**

Ces conditions se traduisent différemment selon le type de SIAE:

- **EI et ACI :** Pour être comptés dans les sorties, les salariés doivent être restés en CUI au moins trois mois dans la structure.
- **ETTI :** Pour être comptés dans le sorties, les salariés doivent avoir eu **au moins une mise à disposition**, avoir réalisé au moins **150H dans les 12 derniers mois** qui précèdent la sortie et **ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.**
- **AI :** Pour être comptés dans le sorties, les salariés doivent avoir eu **au moins une mise à disposition et avoir réalisé au moins 150H dans les 12 derniers mois qui précèdent la sortie.**

Nomenclature des sorties

La nomenclature comprend 5 catégories de sorties

① Emploi durable	Embauche en CDI non aidé par un autre employeur (S'ils sont signés en CDI, les contrats de professionnalisation sont comptés dans cette catégorie)
	Embauche en CDI aidé par un autre employeur (S'ils sont signés en CDI, les contrats aidés par l'Etat (CUI-CAE, Emplois d'Avenir) et ceux financés par les conseils régionaux (Emplois-Tremplins), sont comptés dans cette catégorie)
	Embauche en CDI dans la structure ou filiale (S'ils sont signés en CDI, les contrats de professionnalisation sont comptés dans cette catégorie)
	Embauche en CDD non aidé d'une durée de 6 mois et plus (Les contrats en alternance et les contrats de mission (hors ETTI) d'une durée de 6 mois et + sont compris dans cette catégorie. Embauches y compris par la SIAE)
	Création ou reprise d'entreprise à son compte
	Intégration dans la fonction publique
② Emploi de transition	Embauche en CDD non aidé d'une durée de moins de 6 mois (Les contrats de mission (hors ETTI) d'une durée inférieure à 6 mois sont compris dans cette catégorie)
	Embauche en CDD aidé par un autre employeur - HORS structures de l'IAE
③ Sorties positives	Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure de l'IAE (Comprend toutes les suites de parcours dans d'autres SIAE, y compris les emplois aidés des ACI)
	Entrée en formation qualifiante
	Entrée en formation non qualifiante
	Prise des droits à la retraite
④ Autres sorties	Au chômage (Personnes en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle emploi)
	Inactifs (personnes qui ne recherchent pas d'emploi, dont: congé parental, étudiant, incapacité de travailler...)
	Sans nouvelle
⑤ Cas à retirer du calcul des taux de sorties	Rupture de l'employeur pour faute grave du salarié (Article L1243-1)
	Congés de longue maladie : uniquement supérieurs à 3 mois et dépassant l'échéance du contrat (maternité, maladie)
	Décès
	Déménagement
	Décision administrative, décision de justice (incarcération, reconduite à la frontière...)

Calcul des taux de sorties utilisés pour les Dialogues de gestion

Les taux de sorties utilisés pour les Dialogues de Gestion sont calculés sur les 4 premières catégories de la nomenclature précédente

- 1 Emploi Durable
- 2 Emploi de Transition
- 3 Sorties Positives
- 4 Autres Sorties



Ces trois premières catégories de sorties correspondent aux **Sorties Dynamiques**

Base de calcul des taux de sorties:

Les taux de sorties sont calculés à partir du nombre de sorties remplissant les conditions d'ancienneté et/ou d'activité requises, déduites des cas mentionnés dans la 5ème catégorie de la nomenclature des sorties : "Cas à retirer"

Exemple d'une EI

Nb de sorties générales 2013	40
Nb de salariés en insertion sortis après au moins trois mois d'activité	30
<i>Dont:</i>	
Nb de sorties en emploi durable	8
Nb de sorties en emploi de transition	9
Nb de sorties positives	6
Nb autres sorties	2
Cas à retirer	5

Le nombre de sorties prises en compte pour le calcul des taux sera égal à: 25 (30 - 5).

VIII - LES SORTIES DES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Nombre de sorties intervenues en 2013 et part des sorties répondant aux règles définies pour leur prise en compte dans les Dialogues de Gestion

Tbl 8.1

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Total sorties 2013	1 902	806	1 457	917	1 141	418	520	1 093	8 254
	Nb de sorties prises en compte dans DG: Nb personnes ayant travaillé 150 H dans 12 derniers mois précédents leur sortie (a)	992	285	544	511	607	177	243	323	3 682
	Part des sorties prises en compte dans les DG (c=a/total des sorties)	52%	35%	37%	56%	53%	42%	47%	30%	45%
EI	Total sorties 2013	186	112	179	103	349	235	137	51	1 352
	Nb de sorties prises en compte dans DG: Nb personnes sorties après 3 mois ou + d'activité (a)	164	103	150	89	295	211	130	48	1 190
	Part des sorties prises en compte dans les DG (d=c/a)	88%	92%	84%	86%	85%	90%	95%	94%	88%
ETI	Total sorties 2013	Non diffusable - Seuil secret statistique								2 185
	Nb de sorties prises en compte dans DG: Nb personnes ayant travaillé 150 H dans 12 derniers mois précédents leur sortie sans interruption de 6 mois ou + (a)	Non diffusable - Seuil secret statistique								1 222
	Part des sorties prises en compte dans les DG (d=c/a)	Non diffusable - Seuil secret statistique								56%
ACI	Total sorties 2013	519	450	402	370	340	463	286	312	3 142
	Nb de sorties prises en compte dans DG: Nb personnes sorties après 3 mois ou + d'activité (a)	499	408	360	339	324	436	198	275	2 839
	Part des sorties prises en compte dans les DG (d=c/a)	96%	91%	90%	92%	95%	94%	69%	88%	90%
SIAE	Total sorties 2013	3 003	2 083	2 213	1 538	1 898	1 574	999	1 625	14 933
	Nb de sorties prises en compte dans DG: Nb sortants avec condition d'ancienneté et d'activité	1 931	1 043	1 163	1 008	1 276	1 156	608	748	8 933
	Part des sorties prises en compte dans les DG (d=c/a)	64%	50%	53%	66%	67%	73%	61%	46%	60%

Note de lecture : durant l'année 2013, 14 933 salariés en insertion ont quitté les SIAE. Si l'on tient compte des règles qui définissent les sorties effectivement prises en compte pour les dialogues de gestion entre les SIAE et les Unités Territoriales de la Direccte, ce nombre est ramené à 8 933, soit 60% de l'ensemble des sorties déclarées par les SIAE. Dans les AI, 45% des sortants sont pris en compte (ont travaillé au moins 150h dans les 12 derniers mois), contre 90% dans les ACI (sortis après 3 mois ou plus d'activité).

IX - LES SORTIES PRISES EN COMPTE DANS LES DIALOGUES DE GESTION DES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Nombre de sorties à déduire du calcul des taux de sortie définis pour les Dialogues de gestion

Sorties prise en compte dans le Dialogue de Gestion (DG) : Nombre de sortants avec les conditions d'ancienneté et d'activité requises

Cas à exclure pour le calcul des taux de sortie détaillés: se reporter à la nomenclature jointe

Tbl 9.1

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de sorties prises en compte dans DG (a)	992	285	544	511	607	177	243	323	3 682
	Dont cas à exclure pour le calcul des taux de sortie DG (b)	98	35	60	62	58	21	34	38	406
	Part des sorties à déduire des résultats (b/a)	10%	12%	11%	12%	10%	12%	14%	12%	11%
EI	Nb de sorties prises en compte dans DG (a)	164	103	150	89	295	211	130	48	1 190
	Dont cas à exclure pour le calcul des taux de sortie (b)	30	9	18	9	33	18	20	5	142
	Part des sorties à déduire des résultats (b/a)	18%	9%	12%	10%	11%	9%	15%	10%	12%
ETTI	Nb de sorties prises en compte dans DG (a)	Non diffusable - Seuil secret statistique								1 222
	Dont cas à exclure pour le calcul des taux de sortie (b)	Non diffusable - Seuil secret statistique								72
	Part des sorties à déduire des résultats (b/a)	Non diffusable - Seuil secret statistique								6%
ACI	Nb de sorties prises en compte dans DG (a)	499	408	360	339	324	436	198	275	2 839
	Dont cas à exclure pour le calcul des taux de sortie (b)	40	47	36	30	35	58	11	19	276
	Part des sorties à déduire des résultats (b/a)	8%	12%	10%	9%	11%	13%	6%	7%	10%
SIAE	Nb de sorties prises en compte dans DG (a)	1 931	1 043	1 163	1 008	1 276	1 156	608	748	8 933
	Dont cas à exclure pour le calcul des taux de sortie (b)	193	102	118	109	129	105	65	75	896
	Part des sorties à déduire des résultats (b/a)	10%	10%	10%	11%	10%	9%	11%	10%	10%

Note de lecture: En 2013, parmi les 8.933 sorties qui remplissent les conditions d'ancienneté et d'activité pour être prises en compte dans les Dialogues de Gestion, 896 cas sont décomptés des taux de sorties des SIAE (Rupture de l'employeur pour faute grave du salarié, Congés de longue maladie, décès, déménagement, décision administrative et de justice)

Les taux de sorties DG selon le type de SIAE en 2013

Nb de sorties prises en comptes pour les résultats: Sortants pris en compte dans le DG moins les cas à exclure. Base de calcul pour les taux de sorties des SIAE.

Tbl 9.2

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	Nb de sorties prises en compte pour les résultats	894	250	484	449	549	156	209	285	3 276
	Emploi Durable	28%	38%	39%	32%	38%	46%	33%	31%	34%
	Emploi de Transition	17%	28%	12%	20%	17%	9%	12%	15%	17%
	Sorties Positives	15%	17%	17%	22%	17%	19%	29%	27%	19%
	Autres sorties	39%	16%	31%	26%	28%	26%	25%	27%	30%
EI	Nb de sorties prises en compte pour les résultats	134	94	132	80	262	193	110	43	1 048
	Emploi Durable	30%	30%	32%	34%	32%	32%	27%	26%	31%
	Emploi de Transition	13%	7%	13%	11%	18%	11%	14%	23%	14%
	Sorties Positives	17%	24%	14%	10%	19%	16%	26%	30%	19%
	Autres sorties	40%	38%	42%	45%	31%	41%	33%	21%	37%

Note de lecture: Dans les AI de la Seine-Saint-Denis, qui ont le moins de sorties (156), près d'un sortant sur deux est déclaré en emploi durable au terme de son parcours (46%). Dans les AI parisiennes, qui ont cinq fois plus de sortants, ce taux est de 28%

Les taux de sorties DG selon le type de SIAE en 2013

Nb de sorties prises en comptes pour les résultats: Sortants pris en compte dans le DG moins les cas à exclure. Base de calcul pour les taux de sorties des SIAE.

Tbl 9.2 (suite)

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
ETTI	Nb de sorties prises en compte pour les résultats	Non diffusable - Seuil secret statistique								1 150
	Emploi Durable	Non diffusable - Seuil secret statistique								28%
	Emploi de Transition	Non diffusable - Seuil secret statistique								26%
	Sorties Positives	Non diffusable - Seuil secret statistique								17%
	Autres sorties	Non diffusable - Seuil secret statistique								28%
ACI	Nb de sorties prises en compte pour les résultats	459	361	324	309	289	378	187	256	2 563
	Emploi Durable	22%	34%	17%	15%	29%	25%	35%	27%	25%
	Emploi de Transition	11%	11%	16%	12%	15%	8%	11%	15%	12%
	Sorties Positives	25%	16%	26%	32%	19%	26%	16%	18%	23%
	Autres sorties	42%	39%	40%	40%	37%	41%	39%	40%	40%

Note de lecture: dans les ETTI, plus d'une sortie sur deux s'est traduite par une situation d'emploi (54% : 28% emploi durable et 26% emploi de transition). Dans les ACI, les sorties en emploi sont moins fréquentes (37%), mais les suites de parcours en formation ou dans une autre SIAE y sont plus développées qu'ailleurs (23%).

Les taux de sorties DG selon le type de SIAE en 2013

Nb de sorties prises en comptes pour les résultats: Sortants pris en compte dans le DG moins les cas à exclure. Base de calcul pour les taux de sorties des SIAE.

Tbl 9.2 (suite)

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Ensemble SIAE	Nb de sorties prises en compte pour les résultats	1 738	941	1 045	899	1 147	1 051	543	673	8 037
	Emploi Durable	27%	33%	29%	28%	34%	30%	31%	29%	30%
	Emploi de Transition	17%	20%	16%	16%	16%	15%	13%	15%	16%
	Sorties Positives	18%	21%	18%	24%	18%	20%	24%	22%	20%
	Autres sorties	38%	25%	37%	32%	31%	36%	32%	34%	34%

Note de Lecture : en 2013, toutes SIAE confondues, près d'un sortant sur deux est déclaré en situation d'emploi : 46% dont 30% en emploi durable et 16% en emploi de transition. Les suites de parcours en formation ou dans l'IAE ont concerné 20% des sortants.

Taux de sorties dynamiques

Sorties dynamiques : Sorties en emploi durable + Sorties en emploi de transition + Sorties positives

Tbl 9.3

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	61%	84%	69%	74%	72%	74%	75%	73%	70%
EI	60%	62%	58%	55%	69%	59%	67%	79%	63%
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								72%
ACI	58%	61%	60%	60%	63%	59%	61%	60%	60%
SIAE	62%	75%	63%	68%	69%	64%	68%	66%	66%

Note de Lecture: Les taux de sorties dynamiques sont proches des seuils minimums négociés en dialogue de gestion (60%) pour les EI et ACI et supérieurs pour les AI et ETTI.

X - LES SALARIES PERMANENTS ET LES BENEVOLES DES SIAE EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Salariés permanents en nombre d' Equivalents Temps Plein

1 ETP = 1.820 H sur l'année

Tbl 10.1

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	103	53	53	64	82	23	28	54	461
EI	224	102	163	66	218	177	79	45	1 073
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								100
ACI	121	73	76	90	88	132	81	70	732
Ensemble SIAE	487	244	299	227	392	347	192	178	2 366

Note de Lecture : en 2013, les salariés permanents des SIAE représentaient 2366 équivalents temps plein (ETP).

Ventilation des ETP réalisés par les salariés permanents des SIAE par grandes fonctions

Tbl 10.2

		75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
		103	53	53	64	82	23	28	54	461
AI	Gestion - Administration	40%	38%	48%	28%	30%	41%	34%	43%	37%
	Accompagnement social, professionnel et formation	27%	51%	43%	57%	44%	36%	27%	49%	42%
	Formation	7%	1%	0%	3%	3%	5%	18%	3%	4%
	Encadrement technique	21%	5%	7%	3%	12%	17%	18%	4%	11%
	Agent de production (hors salariés en insertion IAE)	2%	1%	0%	4%	0%	0%	0%	0%	1%
	Autre et non précisé	4%	4%	2%	5%	11%	0%	4%	0%	4%
		224	102	163	66	218	177	79	45	1073
EI	Gestion - Administration	24%	20%	18%	26%	22%	22%	25%	33%	22%
	Accompagnement social, professionnel et formation	14%	6%	6%	11%	13%	11%	15%	9%	11%
	Formation	1%	3%	1%	3%	3%	2%	8%	0%	2%
	Encadrement technique	38%	27%	29%	31%	39%	49%	31%	39%	37%
	Agent de production (hors salariés en insertion IAE)	21%	42%	41%	26%	22%	15%	18%	16%	25%
	Autre et non précisé	2%	2%	5%	3%	2%	1%	4%	3%	2%
										100
ETTI	Gestion - Administration	Non diffusable - Seuil secret statistique								27%
	Accompagnement social, professionnel et formation	Non diffusable - Seuil secret statistique								70%
	Formation	Non diffusable - Seuil secret statistique								1%
	Encadrement technique	Non diffusable - Seuil secret statistique								3%
	Agent de production (hors salariés en insertion IAE)	Non diffusable - Seuil secret statistique								0%
	Autre et non précisé	Non diffusable - Seuil secret statistique								0%
		121	73	76	90	88	132	81	70	732
ACI	Gestion - Administration	19%	19%	24%	23%	16%	22%	28%	20%	21%
	Accompagnement social, professionnel et formation	24%	18%	28%	21%	23%	22%	27%	15%	22%
	Formation	4%	1%	3%	3%	11%	4%	5%	5%	5%
	Encadrement technique	40%	61%	43%	47%	48%	43%	34%	56%	46%
	Agent de production (hors salariés en insertion IAE)	9%	0%	2%	0%	1%	8%	5%	1%	4%
	Autre et non précisé	4%	1%	0%	5%	0%	2%	1%	2%	2%
		487	244	299	227	392	347	192	178	2366
SIAE	Gestion - Administration	27%	24%	25%	25%	22%	23%	27%	31%	25%
	Accompagnement social, professionnel et formation	23%	24%	20%	30%	22%	20%	23%	27%	23%
	Formation	3%	2%	1%	3%	5%	3%	8%	3%	3%
	Encadrement technique	33%	31%	28%	29%	35%	43%	29%	33%	33%
	Agent de production (hors salariés en insertion IAE)	12%	18%	23%	9%	12%	11%	9%	4%	13%
	Autre et non précisé	2%	2%	3%	4%	4%	1%	3%	2%	3%

Note de lecture : en 2013, un tiers des ETP (33%) réalisés par les salariés permanents des SIAE concernait des fonctions d'encadrement technique. Au total, les fonctions liées à l'accompagnement et la formation des salariés en insertion représentent 59% des ETP des salariés permanents des SIAE.

Nombre d'ETP d'insertion pour 1 ETP d'encadrement social et technique dans les SIAE

Le résultat est obtenu en mettant en rapport : le nombre d'ETP des salariés en insertion / le nombre d'ETP des salariés permanents positionnés sur des fonctions d'accompagnement (social et professionnel) et de formation

Tbl 10.3

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	11	10	9	7	6	7	8	9	9
EI	2	3	3	4	3	3	4	3	3
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								17
ACI	5	5	2	4	3	4	3	4	4
SIAE	6	6	4	5	4	5	4	6	5

Note de lecture : dans l'ensemble des SIAE, on compte 1 ETP d'encadrement pour 5 ETP d'insertion. Ce rapport est plus élevé dans les SIAE qui pratiquent la mise à disposition : ETTI : 1 ETP d'encadrement pour 17 ETP d'insertion / AI: 1 ETP d'encadrement pour 9 ETP d'insertion.

Nombre d'ETP d'insertion pour 1 ETP de permanent dans les SIAE

Le résultat est obtenu en mettant en rapport : le nombre d'ETP des salariés en insertion / le nombre d'ETP des salariés permanents quelles que soient leurs fonctions

Tbl 10.4

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
AI	6	5	5	4	4	4	5	5	5
EI	1	1	1	2	2	2	2	1	1
ETTI	Non diffusable - Seuil secret statistique								12
ACI	3	4	2	3	3	3	2	3	3
SIAE	4	4	2	3	2	3	3	4	3

Note de lecture : dans l'ensemble des SIAE, pour 1 ETP de permanent (toutes fonctions confondues), on compte en moyenne 3 ETP d'insertion. Ce rapport varie selon le type de SIAE: il est nettement plus élevé dans les ETTI qui mettent à disposition un grand nombre de salariés avec des effectifs permanents limités (1 permanent pour 12 salariés mis à disposition)

Rappel sur les principales clauses sociales des marchés publics

Extrait du Guide "Clauses sociales et promotion de l'emploi dans les marchés publics, Guide en direction des donneurs d'ordre"

DGEFP, CNIAE, AVE

1. La clause d'insertion sociale et professionnelle (article 14)

Le principe de cette clause est simple. Il s'agit de demander aux entreprises soumissionnaires de prendre l'engagement de réserver une part des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion. C'est le décret du 7 mars 2001 qui a donné une base juridique stable à cette procédure. Le dispositif s'est appelé antérieurement « clause du mieux-disant social ». Cette appellation doit être abandonnée car l'article 14 ne vise pas à mettre en concurrence les entreprises sur le terrain de l'insertion. Le choix de l'entreprise attributaire se fait sans aucune référence à un quelconque critère lié à l'insertion. La clause n'est qu'une condition d'exécution du marché que toute entreprise doit s'engager à respecter. L'article 14 du nouveau code énonce que les conditions d'exécution d'un marché peuvent comporter des éléments à caractère social. Il ne mentionne plus une phrase présente dans les versions 2001 et 2004 du code : « visant notamment à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à lutter contre le chômage ». Mais il faut simplement considérer que la formulation retenue en 2006 est plus large puisqu'il s'agit de prendre en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique et progrès social. Dès lors, la promotion de l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et la lutte contre le chômage est l'une des conditions d'exécution susceptibles d'être retenues parmi d'autres. On peut donc aller plus loin dans la mise en œuvre d'un dispositif qui, selon l'enquête que nous avons réalisée, a créé deux millions d'heures d'insertion. C'est beaucoup mais comparé aux 53 milliards d'euros de marchés publics, on mesure la marge de progression possible. Les procédures juridiques et méthodologiques sont désormais éprouvées même si l'on peut encore progresser. Il suffit de vouloir les utiliser.

2. Les performances de l'entreprise en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté (article 53)

Selon les termes de l'article 53.1 du code, il est possible de retenir parmi les critères d'attribution d'un marché « les performances de l'entreprise en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté ». Le décret du 1er août 2006, ne pouvait que confirmer une disposition que l'on doit à la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. L'utilisation de ce critère social n'est pas simple et il faut recommander aux territoires qui veulent s'engager dans la pratique de l'insertion dans leurs marchés publics de commencer par utiliser l'article 14 dont on connaît bien aujourd'hui les procédures et la méthodologie. Mais donner la primauté à la clause d'insertion de l'article 14 ne signifie pas renoncer à l'utilisation du critère social. Il y a d'abord le cas des marchés dont l'objet est l'insertion pour lesquels le critère social est d'une utilisation évidente. Mais peut-on élargir son utilisation aux autres marchés publics ? On peut répondre de manière négative et considérer que les critères de choix retenus devant être liés à l'objet du marché, les performances d'une entreprise en matière d'insertion n'ont rien à voir avec la construction d'un bâtiment, la réalisation d'une route ou le traitement des déchets. On peut aussi plaider la thèse contraire en invoquant l'article 5 du code : « La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision... en prenant en compte des objectifs de développement durable ». La satisfaction des besoins étant par définition l'objet du marché, celui-ci peut être placé par le pouvoir adjudicateur dans le champ du développement durable dont on s'accorde à reconnaître qu'il comporte un triple volet économique, social et environnemental. Dès lors, le critère social peut trouver sa place dans des marchés de service autres que ceux consacrés à l'insertion, ou dans des marchés de travaux. Que ce soit pour un bâtiment, une route ou le traitement des déchets, des préoccupations environnementales et sociales peuvent être intégrées à l'objet du marché librement défini par le maître d'ouvrage. Dans une société qui revendique le développement durable dans une charte élevée au rang de ses textes constitutionnels, peut-on continuer à ne pas valoriser le comportement citoyen, socialement responsable, des entreprises qui font l'effort de prendre en considération « les publics en difficulté ». La référence au critère social dans un marché public peut devenir un levier du développement durable en l'utilisant avec modération et selon une grille d'analyse qui se construit progressivement. Il y a tout lieu de penser, compte tenu des progrès enregistrés depuis 6 ans en matière de clauses sociales, que cette approche du marché public en terme de développement durable, finira par supplanter la vision purement économique qui domine encore aujourd'hui. D'ailleurs certaines collectivités locales se sont déjà engagées dans cette voie et si l'évolution espérée se dessine, on la devra à la ténacité de ces décideurs qui font aujourd'hui œuvre de précurseurs. Il faut néanmoins recommander la vigilance dans l'utilisation de l'article 53. Etre vigilant, cela veut dire bien établir le lien entre l'insertion et l'objet du marché en argumentant sur la dimension sociale de l'achat et sur son impact social. Etre vigilant, cela signifie aussi d'être précis sur les exigences d'insertion attendues des entreprises en combinant le cas échéant l'article 14 et l'article 53. Etre vigilant, c'est enfin faire un usage modéré et bien proportionné en terme de pondération du critère social.

3. Les marchés de services de qualification et d'insertion professionnelles (article 30)

On entre ici dans la catégorie des marchés de services dont l'objet est l'insertion sociale et professionnelle et qui sont réalisés sous forme de prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi, de formation ou d'expériences préqualifiantes ou certifiantes et destinées aux jeunes sans emploi, aux personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi, aux personnes handicapées. Pour en comprendre l'intérêt, il faut se rappeler que l'insertion par l'activité économique a deux niveaux reconnus par la loi. D'une part, il y a des structures qui produisent des biens et des services en vue de leur commercialisation et qui agissent dans le secteur marchand. D'autre part, il y a des structures qui développent des activités d'utilité sociale en s'appuyant, le cas échéant, sur des prestations marchandes. Les premières sont concernées par l'article 14 du code des marchés. Les secondes ne le sont pas ou le sont moins. Situées en amont du secteur marchand, elles prennent en charge, dans le cadre d'actions d'insertion, les personnes les plus éloignées de l'emploi et qui vont être pour l'essentiel, rémunérées par des fonds publics. La relation entre ces structures (notamment les ateliers et chantiers d'insertion) et les collectivités publiques peuvent s'organiser au travers des marchés de qualification et d'insertion professionnelles selon un modèle consultable sur la version numérique du guide sachant que l'activité de production, quelle qu'elle soit, n'est que le prétexte, le support de la démarche d'insertion. L'article 30 est très complémentaire de l'article 14 et leur utilisation conjointe favorise les parcours d'insertion. Pour l'article 14, les entreprises ont deux exigences minimales. D'une part, avoir un guichet territorial unique afin de mutualiser les heures d'insertion qui leurs sont demandées. D'autre part, que les personnes qui leur sont présentées et dont elles acceptent le manque ou l'insuffisance de formation et de qualification, puissent respecter une règle « être présent tous les jours et à l'heure ». Si l'on veut que les personnes les plus éloignées de l'emploi et confrontées à de graves difficultés sociales puissent respecter cette condition, il faut permettre aux structures qui les prennent en charge dans le cadre de contrats aidés de faire leur métier : l'insertion sociale et professionnelle. C'est là tout l'enjeu des marchés de services de qualification et d'insertion professionnelles. Les modalités de passation du marché sont librement fixées par le pouvoir adjudicateur, quel que soit le montant du besoin à satisfaire, en fonction de la nature et des caractéristiques de ce besoin, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat (articles 28 et 30 du code). A noter que la publication d'un avis d'appel public à la concurrence au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales n'est pas obligatoire. Autrement dit, pour un marché de services de qualification et d'insertion professionnelles, quel que soit le montant, la mise en concurrence préalable peut se faire par affichage, site web ou fourniture de devis.... La circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics, rappelle que « la jurisprudence a admis que certaines prestations relevant de l'article 30 puissent être acquises sans publicité préalable et même, éventuellement, sans mise en concurrence en raison de leur objet ou de situations répondant à des motifs d'intérêt général » (JO du 4 août 2006 p.11676). Très concrètement, cela signifie que si le pouvoir adjudicateur (commune, bailleur social ou département) estime que la prestation d'insertion recherchée auprès d'un atelier ou chantier d'insertion n'est pas de nature concurrentielle, (il n'y a qu'un opérateur identifié ou son montant est très modeste) il peut se passer d'une mise en concurrence. S'il identifie plusieurs opérateurs susceptibles de répondre à sa demande,

XI- L'ACCES DES SIAE AUX MARCHES PUBLICS EN 2013

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Nombre de structures ayant accédé aux marchés publics

Nb de SIAE qui déclarent avoir une partie de leur activité conventionnée dans le cadre de l'exécution de marchés publics

Tbl 11.1

	IDF
TOTAL	195
AI	57
EI	80
ETTI	23
ACI (structure porteuse)	35

Note de lecture : en 2013, 195 SIAE ont déclaré avoir accédé à au moins un marché public.

Part des SIAE ayant accédé à un marché public en 2013

Nb de SIAE qui déclarent avoir une partie de leur activité conventionnée dans le cadre de l'exécution de marchés publics / Nb total de SIAE

Tbl 11.2

	IDF
Toutes SIAE confondues	50%
Part AI	76%
Part EI	56%
Part ETTI	100%
Part ACI	24%

Note de lecture : en 2013, la moitié des SIAE ont accédé directement ou indirectement à au moins un marché public (50%). Les taux d'accès varient fortement entre le type de SIAE (ACI 24% - ETTI 100%) et les départements (45% des SIAE parisiennes, contre 57 % des SIAE de la Seine-Saint-Denis).

Modalités d'accès aux marchés publics par départements et types de SIAE

Parmi les SIAE qui ont déclaré des marchés publics, part de celles qui étaient titulaires des MP, co-titulaires, sous-traitantes, prestataires via la mise à disposition ou autres modalités d'accès aux MP.

Tbl 11.3

	IDF	
AI	Nb AI avec MP	57
	Part AI titulaires MP	40%
	Part AI co-titulaires MP	14%
	Part AI sous-traitantes MP	14%
	Part AI mise à disposition MP	72%
	Part AI autres accès aux MP	4%
EI	Nb EI avec MP	80
	Part EI titulaires MP	89%
	Part EI co-titulaires MP	19%
	Part EI sous-traitantes MP	34%
	Part EI mise à disposition MP	0%
	Part EI autres accès aux MP	1%
ETTI	Nb ETTI avec MP	23
	Part ETTI titulaires MP	4%
	Part ETTI co-titulaires MP	0%
	Part ETTI sous-traitantes MP	0%
	Part ETTI mise à disposition MP	100%
	Part ETTI autres accès aux MP	0%
ACI	Nb ACI avec MP	35
	Part ACI titulaires MP	83%
	Part ACI co-titulaires MP	9%
	Part ACI sous-traitantes MP	20%
	Part ACI mise à disposition MP	0%
	Part ACI autres accès aux MP	6%
Ensemble SIAE	Nb SIAE avec MP	195
	Part SIAE titulaires MP	64%
	Part SIAE co-titulaires MP	13%
	Part SIAE sous-traitantes MP	22%
	Part SIAE mise à disposition MP	33%
	Part SIAE autres accès aux MP	3%

Note de lecture: Parmi les SIAE qui ont déclaré des marchés publics en 2013, 64% d'entre-elles étaient titulaires d'au moins un marché. La mise à disposition de salariés en insertion auprès d'entreprises titulaires ou sous-traitantes de marchés est la modalité quasi-exclusive d'accès aux marchés publics pour les ETTI. Elle concerne aussi 72% des AI qui ont déclaré un marché en 2013.

XIII - CARACTERISTIQUES DES MARCHES PUBLICS DES SIAE : EN MONTANTS FINANCIERS

Source : DIRECCTE IDF Bilans des SIAE

Montant total des marchés publics en 2013

Tbl 12.1

	IDF
Montant en euros	74 049 298
AI	10 377 681
EI	23 690 561
ETTI	36 087 090
ACI	3 893 966

Note de Lecture : en 2013, les marchés publics auxquels ont eu accès les SIAE franciliennes ont représenté 74 millions d'euros.

Répartition des montants des marchés publics par départements et types de SIAE

Tbl 12.2

	IDF
Montant en euros	74 049 298
AI	14%
EI	32%
ETTI	49%
ACI	5%

Note de Lecture : Au niveau régional, plus de 80% des financements générés par les marchés publics sont liés à l'activité des ETTI (49%) et des EI (32%).

Montant moyen des recettes perçues par les SIAE ayant accédé à des marchés publics

Recettes des MP / SIAE ayant déclaré au moins un MP en 2013

Tbl 12.3

	IDF
Montant en euros	379 740
AI	182 065
EI	296 132
ETTI	1 569 004
ACI	111 256

Note de Lecture : en moyenne, les AI qui ont déclaré au moins un marché public en 2013 ont perçu 182.065 euros de recettes au titre de cette activité, contre plus de 1,5 millions pour les ETTI. Lorsque les ACI accèdent aux MP, elles le font sur des marchés plus petits que les autres SIAE, ce qui génère des recettes moindres (111.256 euros par ACI ayant eu un MP).

Répartition des montants des marchés publics par secteurs d'activités

Pourcentage calculé sur les montants de marchés publics déclarés en 2013

Tbl 12.4

	Nettoyage (hors SAP)	Services aux personnes	Bâtiment Travaux Publics	Espaces verts - Agriculture	Collecte - Tri - Recyclage	Transport-Logistique	Autres secteurs	Ensemble des marchés
Ensemble SIAE	19%	3%	46%	12%	10%	1%	9%	100%
AI	24%	4%	39%	6%	1%	5%	21%	100%
EI	45%	0%	21%	12%	9%	0%	12%	100%
ETTI	1%	5%	69%	10%	13%	1%	2%	100%
ACI	8%	1%	11%	51%	9%	1%	19%	100%

Note de Lecture : Les marchés publics réalisés dans le secteur du bâtiment-TP représentent 46% des recettes des MP des SIAE. Leur part atteint 69% dans les ETTI où ce secteur prédomine dans les mises à disposition.

Répartition des montants par types de marchés

Pourcentage calculé sur les montants de marchés publics déclarés en 2013

Tbl 12.5

	IDF	
AI	Montant en euros	10 377 681
	Marchés Publics avec clauses sociales	83%
	Marchés Publics sans clauses sociales	13%
	Autres et non précisé	4%
EI	Montant en euros	23 690 561
	Marchés Publics avec clauses sociales	74%
	Marchés Publics sans clauses sociales	21%
	Autres et non précisé	2%
ETTI	Montant en euros	36 087 090
	Marchés Publics avec clauses sociales	94%
	Marchés Publics sans clauses sociales	0%
	Autres et non précisé	5%
ACI	Montant en euros	3 893 966
	Marchés Publics avec clauses sociales	83%
	Marchés Publics sans clauses sociales	15%
	Autres et non précisé	2%
Ensemble SIAE	Montant en euros	74 049 298
	Marchés Publics avec clauses sociales	86%
	Marchés Publics sans clauses sociales	9%
	Autres et non précisé	4%

Note de lecture: 86% des recettes des marchés publics obtenus par les SIAE proviennent de marchés avec clauses sociales. La part des recettes provenant de MP sans clause sociale est la plus importante dans les EI (21% contre 9% en moyenne)

Répartition des montants des marchés avec clauses sociales par articles du Code des Marchés Publics

Pourcentage calculé sur les montants de marchés publics déclarés en 2013

Tbl 12.6

		IDF
AI	Montant MP avec clauses	8 593 457
	Article 53	9%
	Article 30	28%
	Article 14	60%
	Article non précisé	4%
EI	Montant MP avec clauses	17 523 313
	Article 53	19%
	Article 30	35%
	Article 14	37%
	Article non précisé	13%
ETTI	Montant MP avec clauses	33 973 103
	Article 53	0%
	Article 30	1%
	Article 14	99%
	Article non précisé	0%
ACI	Montant MP avec clauses	3 229 341
	Article 53	3%
	Article 30	73%
	Article 14	10%
	Article non précisé	14%
Ensemble SIAE	Montant MP avec clauses	63 319 215
	Article 53	7%
	Article 30	18%
	Article 14	72%
	Article non précisé	5%

Note de lecture: dans l'ensemble des marchés publics avec clauses sociales, c'est l'utilisation de l'article 14 qui est la plus fréquente (72% des cas). Logiquement, ce sont les ACI qui sont les plus impactés par l'article 30 qui concerne les services de qualification et d'insertion professionnelle (73% de leurs marchés contre 18% dans l'ensemble)

Répartition des montants des marchés par types de donneurs d'ordres

Pourcentage calculé sur les montants de marchés publics déclarés en 2013

Tbl 12.7

		IDF
AI	Montant en euros	10 377 681
	Services de l'Etat	1%
	Communes - intercomm	39%
	Conseils Généraux	4%
	Conseil Régional	0%
	Bailleurs sociaux	9%
	Autres Etbl publics	14%
	Entreprises privées	33%
	Autres	0%
EI	Montant en euros	23 690 561
	Services de l'Etat	2%
	Communes - intercomm	47%
	Conseils Généraux	3%
	Conseil Régional	1%
	Bailleurs sociaux	35%
	Autres Etbl publics	4%
	Entreprises privées	4%
	Autres	3%
ETTI	Montant en euros	36 087 090
	Services de l'Etat	2%
	Communes - intercomm	41%
	Conseils Généraux	6%
	Conseil Régional	2%
	Bailleurs sociaux	10%
	Autres Etbl publics	6%
	Entreprises privées	26%
	Autres	6%
ACI	Montant en euros	3 893 966
	Services de l'Etat	0%
	Communes - intercomm	47%
	Conseils Généraux	21%
	Conseil Régional	0%
	Bailleurs sociaux	7%
	Autres Etbl publics	3%
	Entreprises privées	3%
	Autres	17%
SIAE	Montant en euros	74 049 297
	Services de l'Etat	2%
	Communes - intercomm	43%
	Conseils Généraux	6%
	Conseil Régional	2%
	Bailleurs sociaux	18%
	Autres Etbl publics	6%
	Entreprises privées	19%
	Autres	5%

Note de lecture: 43% des recettes des marchés publics des SIAE concernent des marchés relevant des communes et des intercommunalités. Les marchés dont les titulaires sont des entreprises privées concernent surtout les AI (33% des recettes de leurs MP) et les ETTI (26%).